

Soutenez-nous !

Vous aimez la Polenta!, vous la trouvez fade mais quand même moins que le reste de la presse locale, vous ne savez pas quoi faire de l'héritage de grand-maman, vous voulez pré-éponger nos futures dettes, vous êtes politicien-ne et voulez qu'on vous encense ou que, pour commencer, on vous épargne ?

Alors donnez quelque monnaie ou chèque ou carte bleue (avec le codé, on n'a pas de machine), en mains propres ou en écrivant à :

Polenta!
80 Galerie de la Chartreuse
73 000 Barberaz

Mettez votre touche !

Vous dessinez des épis de maïs dans les marges de vos cahiers ?

Vos photos de vacances font rêver jusqu'à votre vieux chien aveugle ?

Vous aimez l'aventure, crocheter des portes et dérober des documents secrets dans les tiroirs des grandes personnes ?

Vous êtes professionnel de la bande dessinée mais arrogant et reconnaissance ne vous intéressent pas ?

Vous savez révéler de votre verbe envoûtant les enjeux politico-philosophico-poétiques d'une recette locale ?

Vous savez quelque chose que personne ne sait, vous avez un sujet qu'il faut qu'on traite absolument parce que personne, à part nous, n'osera jamais le faire ?

Alors venez-y voir, parlez-nous, écrivez-nous !



Manque de sport ? Polenta! vous reste sur le bide ?

Participez à la distribution à vélo du journal dans les points presse du bassin chambérien. Parcours détente, sportif ou digestif, du Bourget-du-Lac aux Marches, crochets possibles par Curienne et Vimines.

Rencontrez-nous...

- ...pour nous féliciter ou nous lancer des œufs pourris, pour voir qui on est en vrai, pour papoter et partager des infos, pour boire un verre, pour se marrer. Plein de chances de se croiser, sur les marchés, dans des soirées, mais voilà où c'est sûr qu'on y sera :
- À la deuxième édition du Festival du GrosConCourtMétrage, où on essaiera de se faire dignement remarquer. C'est le samedi 7 novembre, à Vimines.
- Au café-resto le Bruit Qui Court, le jeudi 19 novembre, pour présenter les dessus-dessous du journal. Polenta prévue au dîner !
- Au bar le Petit Verdun, qui nous accueille pour une soirée concert, manière de s'amuser un peu. Ce sera en décembre.

POLENTA



ÉDITO. « *Le territoire chambérien est un désert journalistique* ». Ce sont les mots qui marqueront à jamais la bonne demi-douzaine de personnes (selon les organisateurs) qui, sans le savoir encore, participe au congrès de fondation de *Polenta!* : une soirée bières-chips-tarte aux pommes, arrosée de bouillonnantes idées, une lumière terne mais économe en énergie, et du dehors, l'orage grondant sur le velux. Repeupler ce désert, c'est l'engagement qu'elles prennent ce soir-là, un dimanche aux environs de 23 h. Sans sourciller, enfin presque. Humblement. Raconter le territoire, révéler les choses invisibles, dire celles qui sont tues, rendre son pouvoir à l'ordinaire que d'aucun-e-s considèrent comme insignifiant. Et pour cause ! C'est là que se cachent, pensent-elles, les enjeux sociaux, politiques, collectifs de notre temps. Sur un coin de feuille abandonnée là, on peut lire ce qui sonne comme un mot d'ordre : « L'ordinaire d'ici est le reflet de notre société globale. »

Six mois ont coulé depuis cet instant mémorable, six mois à tâtonner, à faire des réunions, à boire des bières et du jus de pomme, à rédiger des articles, à lire, relire et corriger, à faire des dessins, des croquis, à penser des itinéraires de distribution à vélo. Six mois décousus, six mois à être en retard tout en y croyant, six mois, ça passe vite finalement. Mais nous y voilà enfin : un journal papier, un film de propagande incompris, un site internet plein de mystère, une étrange campagne de pub sur les murs et les poteaux de nos rues et... un compte en banque, et pas n'importe où : *Polenta!* la joue fair-play et dépose son argent au Crédit Mutuel, actionnaire principal du Dauphiné Libéré, qui, bien qu'actif dans une division voisine, reste à ce jour son concurrent le plus en vue.

Vous l'aurez compris, *Polenta!* est un journal qui n'a pas peur de la critique, et surtout pas d'en faire, sous toutes les formes : enquêtes, dessins, brèves, bandes-dessinées, entre-

tiens, poésie, reportages, jeux, etc., tout ingrédient est bienvenu, pourvu que cela soit plaisant à lire ou bien à regarder, sans langue de bois, pourquoi pas insolent. *Polenta!* veut être diffusé partout où cela est possible, dans les bureaux de presse, dans les bars, les librairies, et dans la foule à la criée. Qu'il se vende oui mais qu'il soit lu surtout : parlez-en, laissez-le aux toilettes, oubliez-le dans le bus ou sur le quai de la gare, prêtez-le, offrez-le !

Et si comme nous, vous pensez qu'une information locale de qualité est indispensable pour qui désire agir en ce monde, venez donc participer, écrire, dessiner, pédaler, distribuer, il y a de la place pour tout le monde. *Polenta!*, c'est aussi cela, l'aventure collective d'un groupe de gens qui, modestement, cherchent à (ré)inventer une autre façon de faire du journalisme. Une recette artisanale confectionnée pas à pas, loin des étiquettes standardisées et réductrices trop souvent accolées. *Polenta!* n'est ni un journal alternatif, ni un journal citoyen, ni un journal participatif... *Polenta!*, c'est simplement un journal. Un journal qui propose un regard singulier sur son territoire, comme le font les autres médias, ni plus ni moins. Une brèche est ouverte.

Et pour finir, pourquoi *Polenta!* ? Parce que c'est d'ici, et puis c'est bon, et surtout on y r'mue, hein bande de diots, c'est du lourd ça, *Polenta!* Et plus sérieusement, *Polenta!*, c'est aussi le nom de la première radio pirate à avoir libéré les ondes chambériennes dans les années soixante-dix. Une bande d'hurluberlu-e-s qui défiaient le pouvoir en diffusant des émissions depuis les hauteurs de la ville, multipliant les bras d'honneur à l'État et découvrant les joies de la libre expression, quitte à tâter de la garde à vue. Une façon originale de repeupler, bien avant nous, ce désert journalistique. Tout du moins d'essayer. On espère être à la hauteur de la tâche. Avec nos envies, nos qualités et nos défauts. À vous de juger.

Ce journal est édité et diffusé par l'association *Polenta!*
80 Galerie de la Chartreuse
73 000 Barberaz
www.polenta.top
contact@polenta.top

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Andrea Echorn, Bruno Dormal, Élodie Chabert, Frédéric Delville, Gluten, Helena MP, Hoang Yen, Ina Chong, Julie Venturini, Julien Fritsch, Karim Mencloupac, Léo, Marina Chélépine, Mathilde, Maxime Blachère, Mélo, Mikaël Chambru, Nardo, Rachaël Carle-Gravier, Tudy Guyonvare'h, et leurs ami-e-s.

Directeur de publication : Mikaël Chambru.

N° CPPAP : en cours.
N° ISSN : en cours.

Imprimerie : Néa'graphic, 275 rue Pierre et Marie Curie, 73490 La Ravoire.

Tirage : 2 000 exemplaires.
Ce numéro a été bouclé le 11 octobre 2015.

Dépôt légal : novembre 2015.

Polenta! a été réalisé avec des logiciels et des polices libres.



67700 SAVERNE
Le Haut-Barr

LES PIONS SACRIFIÉS

Au lycée Louis Armand, c'est l'hécatombe à la vie scolaire : plus de la moitié de l'équipe a été renouvelée pour la rentrée. En plus de quelques départs volontaires, sept des vingt-quatre Assistants d'éducation (AED, plus généralement appelés pions ou surveillants) ont été remerciés et quatre ont démissionné en solidarité. Le statut des AED n'impose pas à l'employeur de justifier le non-renouvellement du CDD, pratique pour ne pas avoir à justifier des départs forcés. Dans cette histoire, les pions paient les pots cassés d'une année très difficile avec une des CPE... qui a, elle seule, décidé de les mettre hors-jeu avant l'été, sa hiérarchie faisant bloc derrière elle, comme toujours. Leur faute ? Avoir fait leur travail d'assistant d'éducation avec trop d'attention et de convictions, notamment en faisant remonter les dysfonctionnements. Au lycée comme aux échecs, quand la reine décide de manger ses propres pions, le roi ne s'y oppose pas.

LES EAUX TROUBLES DU LAC

Niché dans le vignoble de Savoie, le lac Saint-André est un lieu propice à la détente, à la pêche et à la baignade (bien qu'officiellement interdite) que nous connaissons tous, et que, peut-être, comme nous, vous appréciez. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'une étude scientifique publiée à l'automne dernier par des chercheurs de l'université de Savoie Mont-Blanc révèle la présence de douze pesticides dans les sédiments du lac, plus ou moins profondément enfouis, en fonction des années au cours desquelles ils ont été épandus dans les vignes environnantes. On vous épargne la liste complète, sachez simplement qu'il y a des acaricides, des fongicides, des insecticides et des herbicides, dont certains sont interdits en France depuis les années 70 car néfastes pour la santé et l'environnement. Plus inquiétant encore, cette étude scientifique montre que les pesticides remontent à la surface par un phénomène d'érosion des sols dû aux herbicides qu'utilisent certains vigneron des alentours, avant d'être stockés dans les eaux du lac. Une sacrée équipe ! Qu'on se rassure toutefois, il n'y a aucun risque, selon les scientifiques savoyards, pour les consommateurs de vins de Savoie produits dans le secteur. Mais ils sont tout de suite moins catégoriques quant aux impacts sanitaires pour la santé des baigneurs et des consommateurs de poissons pêchés : « Je ne suis pas capable de vous dire s'il s'agit de teneurs qui sont néfastes pour l'homme. Je ne pense pas, mais c'est tout de même à prendre en compte », explique l'un d'eux au micro de France Bleu Pays de Savoie. Alors, la baignade était bonne cet été ?



UN CONVOI ATOMIQUE SILENCIEUX

Le dernier convoi de ce type remontait à mars 2013. Mais, en toute discrétion, deux wagons transportant 7,41 tonnes de déchets radioactifs en provenance d'Italie ont traversé l'agglomération à la fin du mois de juin dernier. Puis, à nouveau, 7,1 tonnes le 28 septembre dernier, toujours sans publicité. Cela fait maintenant huit ans que cela dure, depuis qu'Areva a signé un contrat de 250 millions d'euros avec la Société de gestion des installations nucléaires italiennes (Sogin) pour traiter 235 tonnes de combustibles nucléaires irradiés. Après le passage de ce vingt-troisième convoi, il n'y a plus aujourd'hui que quelques tonnes

Salut les filles,

C'est Louis, ou Loulou, ou "la Bessé", enfin l'ancien tenancier de la ville quoi ! J'vous envoie des nouvelles fraîches de mon nouveau fief, la résidence Ehpad Les muquets fleuris, où c'est que j'suis devenu LE cadot avec les mêmes vieilles recettes que du temps d'ma splendeur politique : distributions de sourires par brouettes entières et serrages de louches à m'en décharner les phalanges. Mais, c'est que ça roule toujours autant... Les infirmières et la direction multiplient les gémissements et me donnent du "Mooonsieur l'maire" à tire-la-riquet.

Et à l'heure de la soupe de 18h30, c'est toujours bibi qui est servi le premier, même que parfois j'arrive à négocier un deuxième verre de Côte du Rhône avec la mère supérieure... Le boss j'vous dis ! La seule hantise qui, certains après-midi, me tire de ma sieste, c'est de voir débarquer l'autre tête de naut de Dullin, vous savez le moustique du RPR, enfin de l'UMP, enfin des Républicains... bref, les autres nazes quoi ! Remarquez, j'ai encore quelques années devant moi.

Et puis, pourrait y avoir pire, imaginez Ripart en vieux coco rabougré qui viendrait me chercher des noix jusque dans mes pantouffles. "Et pourquoi vos amis ont toujours les plus gros éclairs au

chocolat à table ? C'est du copinage". "Et comment que ça s'est fait que vous donnez votre morceau de camembert président à Mme Bernard ? C'est un délit d'octroi..." Oh putain... ! Heureusement, il est encore bien frais l'gardon et pour l'instant c'est plutôt Dantin et compagnie qui il n'a pas fini d'emmerder... hé, hé ! Allez, faut que je vous laisse, c'est l'heure de mon scrabble avec M. Gauthier, un ancien champion d'athlétisme, il faisait moins de 2 minutes au 800 mètres, enfin, ça c'était avant évidemment, parce que maintenant avec son arthrose et son déambulateur il se traîne tellement qu'entre nous on l'a baptisé : "l'escargot de service"...

Bisou les enfants...

POLENTA !

80 GALERIE DE LA CHARTREUSE

73000 BARBERAZ

COLLECTIONNEZ LES CARTES POSTALES !

à faire transiter et Areva a annoncé à l'AFP que cela serait fait avant la fin de l'année 2015. Il ne reste donc plus beaucoup de temps à la Préfecture de Savoie pour tenir la promesse qu'elle a faite aux Chambériens en janvier 2009 sur les ondes de France Bleu Pays de Savoie : « Si on est sollicité en matière de communication, on répond bien volontiers parce qu'il est légitime que la population soit au courant ». Par le passé, elle n'a jamais voulu répondre aux antinucléaires locaux et on la comprend, c'était un piège. Mais maintenant que ceux-ci ne s'intéressent plus à ces trains de déchets radioactifs italiens, la Préfecture va enfin pouvoir nous informer du prochain passage d'un tel convoi à Chambéry, de manière à ce que l'on puisse prendre nos dispositions. Chiche ?

LES ENFANTS SUR LE TROTTOIR

Le 9 septembre dernier, une centaine de parents d'élèves se sont rassemblés devant la mairie du Bourget-du-Lac pour remettre à Marie-Pierre François, la maire de la commune, une pétition de plus de 350 signatures pour réclamer des bus, afin que leurs enfants puissent aller en cours. C'est que depuis la rentrée et la décision de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget (Calb) de réduire le nombre de bus de 16 à 5 par jour entre Le-Bourget-du-Lac et La-Motte-Servolex, il n'y a plus de place pour tout le monde. Résultat, jusqu'à 27 enfants ont été laissés sur le trottoir du collège. Mais pour Marie-Pierre François, c'est la faute du collège : « On n'est pas là pour suppléer aux carences de l'Éducation nationale, qui laisse sortir les enfants à 15h30, 16h30 et 17h30 ». Pratique comme excuse, surtout que le 11 décembre 2014, elle a voté sans sourciller à la Calb en faveur de la réduction de l'offre de bus pour les habitants de sa propre commune.

LA FOIRE DE SAVOIE EN CAMPAGNE

Le 13 septembre dernier, une personnalité politique auvergnate s'est invitée à l'inauguration de la 86ème édition de la Foire de Savoie. Cet invité surprise, c'est Laurent Wauquiez, candidat Les Républicains (ex-UMP) et UDI aux élections régionales de décembre prochain. Après avoir arpenté les allées en bonne compagnie, il s'est retrouvé en première ligne derrière le ruban d'inauguration, en bonne place sur les images relayées le lendemain par les médias. Et pour ne rien gâcher, il a pris la parole sur la Web Télé de la foire pour une interview politique de six minutes en compagnie de Patrick Mignola (UDI,

maire de La Ravoire). Ne doutons pas que le coût de cette opération de communication, payée par l'argent public, sera consigné dans ses comptes de campagne.

RÉGIONALES : LA GAUCHE ATOMISÉE

Pour les régionales, c'est encore le bordel à gauche. Il y a d'abord la liste du Parti socialiste emmenée par le président sortant de Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne. Il y a ensuite la liste « Tournons la page, place au nouveau monde ! » rassemblant Europe-Ecologie-Les-Verts, Nouvelle gauche socialiste, Nouvelle donne et une partie du Front de gauche (le Parti de gauche et Ensemble). Il y a enfin une liste du Parti communiste qui, après avoir longtemps négocié avec le Parti socialiste, a préféré partir seul face à ses partenaires du Front de gauche plutôt que de les rejoindre sur la seconde liste. Résultat, il y a trois listes au premier tour et des mécontents qui appellent tout ce beau monde au rassemblement... mais en ordre dispersé. D'un côté, le conseiller régional chambérien du Front de gauche Antoine Fatiga, qui a lancé un appel « pour un rassemblement citoyen, pour transformer concrètement la vie des gens ». Et de l'autre, un « appel pour le rassemblement des forces progressistes, écologiques et anti-austérité » lancé en réponse, également depuis Chambéry, par une vingtaine de personnes qui demandent d'« arrêter les conneries ! ». On ne peut qu'être d'accord avec eux.

EXCLUSIF : LE NO TAV AU SOMMET

Cette photo, le Dauphiné Libéré n'en pas voulu, mais nous, on la trouve plutôt pas mal. Surtout que pas grand monde n'a pu en profiter. C'était le 6 juillet dernier, une grande banderole portant l'inscription NO TAV a flotté une dizaine d'heures sur la falaise au-dessus du chantier du tunnel de base de Saint-Martin-La-Porte. Des opposants au projet de LGV entre Lyon et Turin l'ont installée dans la nuit, un peloton spécialisé de gendarmerie l'a démontée dans la journée. Un peu d'animation pour les ouvriers à la pause de midi. Tout comme deux jours plus tard, quand la marche No Tav, des opposants au projet lancés sur les traces de la future ligne du 30 juin au 12 juillet, est venue chahuter et pique-niquer devant les grilles, sous l'œil et les caméras des gendarmes.

NO TAV

L'important, c'est de participer

La « démocratie participative » est à la mode. Et Chambéry n'a pas loupé le coche. Cela fait bientôt six mois que les Conseils de quartier* ont été réinstallés par la nouvelle municipalité. Six mois donc, pendant lesquels on a pu expérimenter les « modalités de dialogue revisitées » de ces nouvelles instances rebaptisées pour l'occasion « Conseils de quartier citoyens ».

Le 11 avril dernier, Michel Dantin, maire de Chambéry, et Sylvie Koska, son adjointe à la démocratie participative, lançaient fièrement les Conseils de quartier citoyens, au centre des congrès Le Manège, devant 350 personnes. L'objet de cette séduisante opération de communication ? Un « temps de rencontre [qui était] l'occasion pour les élus de [...] présenter la nouvelle charte de fonctionnement des Conseils de quartier citoyens et de s'interroger collectivement, via du théâtre-forum, sur la place de chacun dans cette instance de démocratie locale ». La matinée se clôturait par un apéritif offert par la Ville de Chambéry. L'occasion, pour nous, d'échanger, autour d'un verre, sur ce qui venait de se passer, de tendre l'oreille pour écouter les conversations :

- Après tout ça, on ne sait toujours pas ce que sont ces nouveaux Conseils de quartiers...
- C'était ridicule ce truc de théâtre-forum ! Cela a surtout servi à réduire les échanges avec la salle et éviter que les personnes qui avaient des choses à dire puissent s'exprimer.
- D'ailleurs, il y a plusieurs personnes qui n'ont pas compris, j'en ai vu qui parlaient.
- Je les comprends, on nous a un peu pris pour des idiots quand même !

Ce que ne savaient pas nos voisin-e-s d'un jour, c'est que le théâtre-forum n'a pas été inventé pour être mis au service de l'animation d'une réunion orchestrée par ceux et celles qui sont au pouvoir... Bien au contraire, puisqu'il s'agit d'une des formes du théâtre de l'opprimé, proposé par le Brésilien Augusto Boal dans les années 60 : une courte scène illustrant une problématique sociale est créée par un groupe de personnes à partir de leurs propres vécus, via l'improvisation ; cette scène, dont l'issue est souvent peu réjouissante, est jouée une première fois devant un public ; tout de suite, elle est jouée une seconde fois, au cours de laquelle le public a la possibilité d'intervenir pour en changer l'issue, en remplaçant un des personnages, en en ajoutant un... Le groupe prend ainsi en charge collectivement le problème présenté pour tenter d'y trouver une issue plus satisfaisante. Conscientiser une domination, une oppression dont on est victime, et mettre en place ensemble des outils pour s'en défaire, pour s'en émanciper, voilà le rôle du théâtre-forum. Rien à voir avec la mise en scène de ce samedi-là.

Cause toujours...

Les nouveaux conseils seront installés dans les semaines suivantes. L'animation des réunions se veut résolument moderne : les habitant-e-s sont convié-e-s à des débats post-it, avec chips et jus de poire pour le côté convivial. On s'installe par petits groupes d'une dizaine de personnes, encadrés par deux technicien-ne.s de la ville en charge de l'animation. Deux questions sans grand intérêt nous sont très vite po-

sées : « Qu'est-ce qui constitue, pour vous, un facteur de bien-être de votre quartier ? » et « Comment l'améliorer ? ». On doit y répondre par une idée, un mot si possible, qu'il faut inscrire sur un bout de papier de quelques centimètres carrés. Les réponses sont ensuite inscrites une à une sur un tableau et regroupées par thématique (transport, cadre de vie, sécurité, propreté, etc.). C'est assez long et ennuyeux. Au final, c'est la catégorie « mobilité et déplacement » qui remporte le plus de succès et il est notamment question de réduire la place de la voiture, d'apaiser la circulation, de développer la marche à pied et le vélo.

N'est-ce pas énervant de voir utilisés de cette manière des outils de l'éducation populaire, qui visent à l'origine à développer notre pouvoir d'agir ? L'expression de problèmes ou de soucis sur un post-it permet en effet de mettre le doigt sur ce qui nous est commun, afin de penser collectivement, par des discussions révélant la complexité du problème, des solutions que nous pouvons mettre en place. C'est assez loin, encore une fois, de ce que nous proposent Sylvie Koska et son équipe.

Cela interroge d'ailleurs notre voisine du jour : « Il y a quelque chose que je ne comprends pas : à quoi ça sert ce qu'on est en train de faire ? Est-ce qu'on va participer aux décisions ? Dans quelle mesure notre travail contribue à faire changer les choses ? Je pose la question car Michel Dantin n'a pas été élu pour virer les voitures du centre-ville, c'est même le contraire ! ». Des questions qui aident à comprendre ce que sont réellement ces Conseils de quartier citoyens, tout comme la réponse elliptique de Sylvie Koska : « Ce n'est pas simplement votre avis qui nous intéresse, on veut vous impliquer aussi en amont des projets. [...] On veut vous redonner confiance dans la politique. [...] Si vous avez des idées, venez avec, on vous écouterait ».

L'illusion qu'on décide

On a de la chance, les « vraies réponses » à ces questions, un technicien de la ville nous les avait données quelques semaines plus tôt lorsqu'il avait décroché son téléphone pour nous annoncer que nous avions eu la « chance » d'avoir été tirés au sort :
 - Avec les nouveaux Conseils de quartier citoyens, on cherche à être innovant pour faire participer les citoyens à la vie locale. On veut réinventer la démocratie participative pour redonner le pouvoir aux gens.
 - Concrètement, qu'est-ce que je vais pouvoir faire ?
 - Vous pourrez discuter avec les élus, exprimer votre point de vue, faire des propositions sur les sujets qui vous intéressent.
 - Cela veut dire que si j'accepte de participer, je pourrai prendre part aux décisions ?
 - Non, ce sont toujours les élus qui décident, mais ils pourront tenir compte de votre avis s'ils le souhaitent.
 Si, par « chance », ils le souhaitent.

Lors de ces premières réunions, on a pu découvrir la maladresse politique de la nouvelle adjointe à la démocratie participative. Première bourde : la confusion

entre l'intérêt particulier et l'intérêt général. Parlant du futur plan de circulation de la ville, Sylvie Koska propose : « [Je reviendrai] vers vous dans quelques semaines pour vous demander un travail précis : on voudrait connaître vos usages individuels afin de pouvoir nourrir notre réflexion ». Ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Une personne assise à côté de nous prend la parole : « On n'est pas là pour défendre nos intérêts particuliers, ce n'est pas ça la démocratie participative ! Je n'en reviens pas que vous osiez nous demander cela ».

C'est pourtant simple : ce sont nos usages, et c'est leur réflexion ; ce sont nos problèmes, c'est leur solution. Pas question que nous en discussions nous-mêmes, l'important, c'est que nous ayons l'impression d'avoir notre mot à dire.

Et surtout pas de politique

Deuxième bourde : la confusion entre le politique et le partisan. Pour présenter les futures modalités d'organisation du Conseil de quartier citoyen, Sylvie Koska prévient : « On va vous demander de formaliser un règlement intérieur. Il faudra notamment respecter le principe de neutralité politique ». Assez vite, elle est interpellée par une personne dans le public :

- Qu'est-ce que vous entendez par là ?
- Simplement que vous n'êtes pas là pour défendre des positions politiques.
- Penser, réfléchir, s'exprimer, imaginer collectivement l'aménagement de la ville, défendre des projets, s'opposer à d'autres, chercher des consensus et des compromis, c'est défendre des positions politiques, c'est faire de la politique.
- Oui, mais vous devez rester politiquement neutre !
- Mais la neutralité, ça n'existe pas. Encore moins quand on parle de politique...

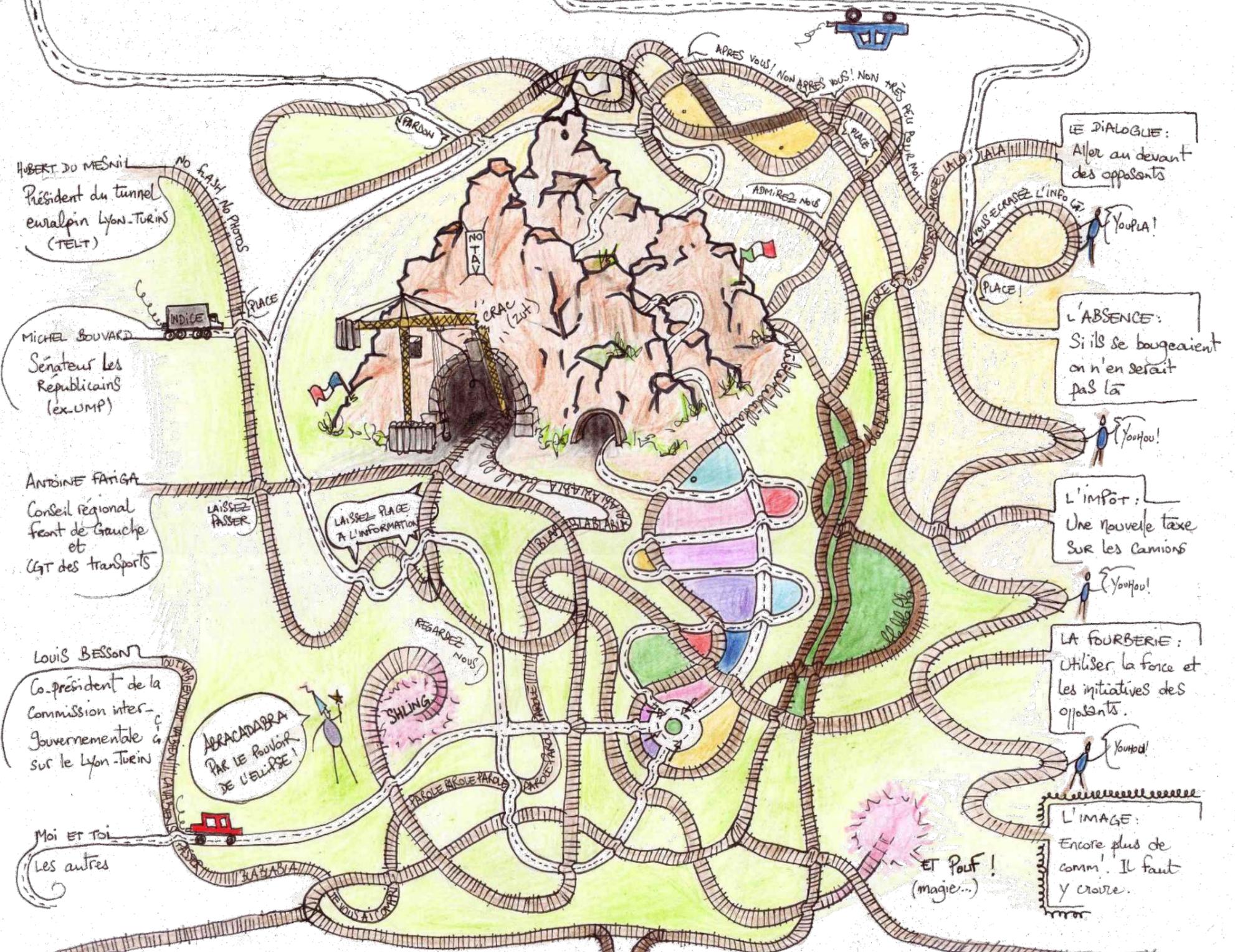
Amélie Rochas, la nouvelle technicienne du service démocratie participative de la Ville de Chambéry, vole au secours de son élue : « Vous avez raison, on aurait dû mettre partisan au lieu de politique ; je le modifie tout de suite sur le diaporama ». Et Sylvie Koska de se reprendre : « C'est ce que je voulais dire, vous n'êtes pas les porte-paroles de partis politiques ». Une conclusion consensuelle qui clôt le débat.

Dire que ce que l'on fait est politique ou ne l'est pas, ce n'est pas anodin. Ce que cet échange montre, au risque d'en décevoir certain-e-s, c'est bien que les Conseils de quartier ne font pas de politique, qu'ils sont politiquement neutres. Par contre, il s'agit d'un outil politique intéressant dont le but est de concentrer l'attention des citoyen-ne-s participant-e-s sur des problèmes sans intérêt, sur lesquels les décisions importent peu, et de les détourner des enjeux essentiels. Autrement dit, les Conseils de quartier sont partisans... du pouvoir en place. Sylvie Koska avait donc raison ! Amélie Rochas, demandez donc pardon à votre élue tout de suite pour votre impertinence ! Et admirez plutôt son courage : celui de détourner des outils d'émancipation collective et populaire au profit du pouvoir.

* On a opté pour l'orthographe correcte « quartier » sans « s » contrairement à celle employée par la Municipalité.
 Ex. : dans « conseils de mamie », pas de « s » à « mamie ».

CHACUN SA PELLE CHACUN SA PIOCHE CHACUN SON TROU

Les temps sont durs pour la Ligne à grande vitesse (LGV) reliant Lyon à Turin, ce projet pharaonique inutile et imposé à 11 milliards d'euros aux ravages destructeurs pour nos montagnes. Et pour cause, les travaux s'enlisent en Italie depuis cet été. En un mois, entre le 15 juillet et le 15 août, Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT) n'a réussi à creuser que quatre mètres du tunnelier de la galerie de la Maddalena et le 11 août, c'est une grue qui a basculé sur le chantier. À la pelle et à la pioche, on irait presque aussi vite qu'eux. Et comme si cela ne suffisait pas, il n'y a plus d'argent dans les caisses et de plus en plus de Savoyards s'opposent à ce projet. Pour renverser la vapeur et conquérir l'opinion, les promoteurs de la LGV Lyon-Turin ont retroussé leurs manches, chacun y allant de sa solution.



3. Tout aussi osé, Antoine Fariga s'est carrément approprié la chaîne humaine organisée le 7 mars à Saint-Michel-de-Maurienne par les opposants au Lyon-Turin après avoir essayé en vain d'organiser une contre-manifestation le jour-même à Aiton. L'idée n'était pas si saugrenue que cela, si on prend en compte que cette manifestation n'était pas, officiellement, contre le Lyon-Turin, mais uniquement « contre le doublement du tunnel routier du Fréjus et pour le report modal des camions en utilisant dès aujourd'hui les capacités déclarées de la ligne existante », un mot d'ordre décidé par les organisateurs pour ratisser large. Sans doute trop large, car le jour J, Antoine Fariga et ses amis étaient bien là pour « porter la nécessité du Lyon-Turin » devant les 200 personnes présentes, avec la bénédiction de certains des organisateurs. Résultat, de vives tensions ont éclaté au sein de la Coordination des opposants au Lyon-Turin.

4. Dans un registre plus conventionnel, Louis Besson est allé rencontrer les militants No-Tav pour les convaincre qu'il était désormais temps d'arrêter de se mobiliser et de débattre de l'opportunité du Lyon-Turin, « puisque le projet est lancé et les travaux ont commencé ». En vain. C'était le 13 juin dernier au parc du Verney à l'occasion de l'EcoFestiv, la veille d'une manifestation des opposants qui a rassemblé 400 personnes à Chapareillan, sous la pluie.

1. Hubert du Mesnil lançait le 1er janvier un « avis d'appel public à la concurrence » pour une « prestation de relations publiques / relations presse » de trente-six mois... et il était prêt à déboursier « entre 400 000 et 600 000 € » pour que soient organisées « des conférences avec des leaders d'opinion nationaux et régionaux » et piloté « un programme de rencontres avec des leaders d'opinion ». Dommage de gaspiller autant d'argent public quand certains journalistes locaux font déjà très bien ce travail gratuitement.

2. Pendant ce temps, Michel Bouvard, épaulé par l'ancien maire socialiste de Grenoble, Michel Destor, bûchait au chaud sur un rapport relatif aux possibilités de financement du projet réclamé par Manuel Valls. Remis le 13 juillet au Premier ministre, ce dernier préconise de créer une écotaxe dite « Eurovignette » pour trouver 40 millions par an pendant 60 ans... alors même que le gouvernement vient de dépenser près d'un milliard de pénalité pour abandonner l'écotaxe et que Ségolène Royal ne veut plus en entendre parler. Faisons au moins semblant d'y croire.

Les réponses !

Un itinéraire ordinaire

On n'a jamais autant parlé des migrants que ces dernières semaines. Depuis que les Syriens affluent en masse pour fuir leur pays ravagé par la guerre, l'Europe et les Européens font mine de s'inventer une conscience. Ce que les migrants ont pourtant l'habitude de côtoyer à l'intérieur de nos frontières est plutôt synonyme de contrôle, peur et répression... Tout ça parce qu'ils osent poser leur valises, parce qu'ils osent s'installer et essaient de survivre, parce qu'ils travaillent, parce qu'ils existent. Ces migrants, ce sont des hommes et des femmes, comme vous et nous. Avec une histoire, des joies et des peines, des envies et des rêves. Des gens ordinaires. Olivia est l'une de ces anonymes.



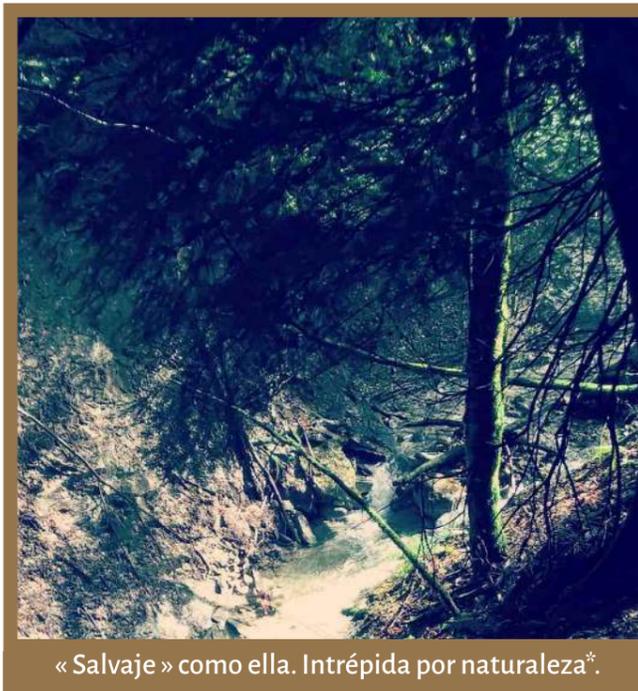
À chaque fois, on me demande pourquoi je suis partie du Mexique, pourquoi j'ai décidé de venir en France. Qu'est-ce donc que je suis venue chercher toute seule dans ce pays si grand et si différent du mien ? Je fais de mon mieux pour répondre « comme il faut » à ce type de questions mais comment ne pas paraître trop « existentialiste » ? Au final, je dis un peu toujours la même chose : si je suis venue en France, si j'ai quitté mon pays et voyagé, c'est dans un but très simple, c'est pour devenir une femme pleine, fière d'elle-même et qui puisse dire à un moment donné de sa vie que tous ses « rêves » ont été accomplis, qu'elle a pu voir le monde comme les femmes et les hommes qu'elle admire. Si j'ai quitté le confort de *mon chez-moi*, c'est pour faire un véritable voyage à l'intérieur de moi-même.

Cela fait maintenant trois ans que je suis en Europe. J'aurais pu aller aux États-Unis qui sont « juste à côté », ou bien en Espagne où on parle la même langue. Mais les choses se sont présentées autrement. J'aimerais bien dire que j'avais un plan bien établi et de bonnes raisons pour choisir la France. Mais non. La vraie raison, c'est le hasard. J'avais envie de connaître le monde et voilà, c'est par ici que j'ai commencé.

Je suis arrivée à Paris, sans nulle part où aller. Mais la chance a tout de suite accompagné ma naïveté. Je marchais sur le boulevard Magenta quand soudain, j'ai entendu un couple qui parlait espagnol. Sans plus réfléchir je me suis approchée. J'étais heureuse de pouvoir parler espagnol avec des compatriotes. Je n'ai passé que trois semaines avec eux, dans un quartier juif. La voisine venait chaque jour vérifier que rien n'avait bougé dans l'appartement, elle surveillait ses voisins « étrangers ». Elle m'interrogeait à propos de mon histoire et peu après, toute la communauté était au courant. José travaillait dans une école. Et avec María, nous sommes devenues copines. Nous parlions de nos situations, de notre envie de rester ici et de la situation de notre pays, de sa contradiction, un Mexique si riche et si pauvre. Elle me parlait de son petit garçon, ses camarades se moquaient de lui car il ne parlait pas « assez bien » français. Ainsi deux femmes se rencontraient, nous étions l'une en face de l'autre, l'une jeune et l'autre plus mature. Moi, je luttais pour me trouver, pour réussir. Et elle, elle aussi luttais, entre déception et besoin d'amour, pour donner le meilleur d'elle-même. Je n'oublierai jamais cette femme, son humanité, son courage après qu'on lui a enlevé une tumeur au cerveau. Dans la banlieue parisienne, deux Mexicaines pleuraient, rigolaient et rêvaient de Paris, regardant les lumières de la tour Eiffel par la fenêtre du salon, une sorte d'inspiration, le cliché parfait : lumières et amour.

Les femmes que j'ai rencontrées en France et mes amies au Mexique me disent toujours : quel courage, comme tu es courageuse ! Et, sans le savoir, elles ont peut-être raison : vouloir se connaître, partir, voyager, pour transcender sa destinée, ce n'est pas si facile.

Mais connaître le monde et l'humanité à partir de soi-même vaut bien tous ces moments de doute, d'angoisse, de solitude, qui accompagnent le voyage.



« Salvaje » como ella. Intrépida por naturaleza*.

J'ai ensuite déménagé dans le 16^{ème} arrondissement, dans un foyer de jeunes filles dirigé par des sœurs. Et j'ai rapidement trouvé du travail comme nounou. Cinq mois après, j'entrais dans mon premier appartement « à moi », avec une routine, une vie « normale ». Garder des enfants a été toute une expérience. D'un côté, deux petits garçons que je découvrais. Jeux de legos, trains, chapeaux et épées pirates. Les premiers pas, les premiers mots du plus petit. Les caprices du plus grand, et la compréhension qui s'installe lentement. Quel étonnant sentiment que de donner sans rien demander. Était-ce là mon instinct maternel ? De l'autre côté, la bourgeoisie parisienne, le faire semblant. Le sentiment de faire partie de la famille et en même temps, cette distance maintenue. Les parents m'ont trouvé un appartement proche, au centre de Paris. Trop proche : à tout moment, je devais être disponible. Une sortie programmée au dernier moment, un rendez-vous important et on me demandait de venir.

La situation devenait compliquée. Je m'attachais aux garçons qui s'attachaient à moi. Je me rappelle comme leur mère me regardait tout en les embrassant. Il me fallait partir. Une amie m'a parlé d'un travail de cuisine dans les Bauges. Je connaissais un peu la région, j'avais accompagné les enfants un hiver à La Clusaz. Alors j'ai fait mes valises et j'ai filé.

Un souvenir de moi traîne dans un des tiroirs de la chambre des enfants chez leur grand-mère :
- *Granny, est-ce que je peux ouvrir une boîte de playmobil ?*
- *Bien sûr, chaton, regarde, j'ai acheté un playmobil moto,*

un tracteur, et cette famille d'indiens pour...

Ici elle a dit mon prénom en me montrant les petits bonhommes. Est-ce ainsi que me voyait « Granny » ? La nounou indienne de la famille ?

En Savoie, j'ai travaillé plusieurs mois à faire la cuisine et le ménage dans un centre. Les patrons se sont portés garants pour que je puisse louer un appartement à Chambéry. Ils organisaient des stages, des séminaires. Repas bio et thérapies alternatives. Respirer l'air frais chaque matin. Mais il fallait bosser dur, j'étais un peu stressée car je voulais donner le meilleur de moi-même. Ce n'était pas facile d'être à la hauteur de ce qu'ils me demandaient : « *Tu n'es pas capable de faire les choses comme il faut et d'aller jusqu'au bout* », me répétaient-ils. Un jour, alors que nous partagions un jus de mangue-coco dans leur jardin, en parlant de la beauté du paysage, de la joie et de la chance de pouvoir être là, j'ai cru pouvoir leur faire part de quelque chose d'intime et voilà la réponse qu'on m'a donnée : « *Il faut que tu l'acceptes comme tu es. Tu voudrais être blonde et avoir les yeux bleus, c'est pour ça que tu es venue en France ?* ».

Après plusieurs mois, le patron m'a dit de dégager : j'avais fait tomber une assiette. « *Cinq mois que tu es ici et tu n'es pas capable de bosser correctement !* » Il n'a pas voulu me payer tout mon salaire et il s'est déchaîné : « *Tu m'écoutes et tu te tais, c'est moi le patron et je fais comme je veux. Et là, je veux que tu dégages, prends tes affaires, je ne veux plus te voir !* » De retour à Chambéry, j'ai négocié avec le propriétaire pour rester un mois de plus dans mon appartement. Puis j'ai dû partir.

Trois ans après avoir mis les pieds en France, retour à la case départ. Mais avec un nouvel élan. « Sans abri », je suis allée à l'accueil de jour. Là, on vaccine ceux qui arrivent des pays d'Europe de l'Est qui ne font pas partie de l'Union Européenne. Mais pas moi, je ne sais pas pourquoi. Je dormais dans une petite pièce avec deux lits, sur un matelas en mousse. Une chambre froide, à regarder mes dernières photos du Mexique. Ce couple et leur fille, arrivés de Macédoine il y a quelques mois, avec qui j'attends dans le parc que les portes de l'accueil ou de la cantine s'ouvrent, me rappellent mes parents, et nos déménagements nombreux. Qu'est-ce que je fais ici, qu'est-ce que je cherche ? Ces questions que je me pose, et que les autres me posent, ont finalement trouvé leur réponse : je suis une femme libre et indépendante, je n'ai plus rien à prouver à personne. Je m'accepte comme je suis : une femme, simplement. C'est ce que j'essaie d'expliquer aux assistantes sociales que je vois et à la loi qu'elles représentent. Voyager, quitter son pays, « immigrer », cela ne veut pas dire envahir, cela ne veut pas toujours dire fuir. C'est simplement un choix de vie.



* « Sauvage » comme elle. Intrépide par nature.

IL Y A EU UN SACRÉ REMUE-MÉNAGE AUTOUR DES CHAMPIONNATS DU MONDE D'AVIRON, QUI ONT EU LIEU CET ÉTÉ SUR LE LAC D'AIGUEBELETTE. D'UN CÔTÉ, LES OPPOSANTS TIRAIENT LES SONNETTES D'ALARME À PROPOS D'AMÉNAGEMENTS NOCIFS, DE L'AUTRE, LES ORGANISATEURS ENTRETENAIENT UNE COMMUNICATION RASSURANTE. AU FINAL, COMME D'HABITUDE, ON N'Y COMPRENAIT PAS GRAND CHOSE... ET À VRAI DIRE, ON AVAIT LA SENSATION QUE LES ENJEUX ÉTAIENT AILLEURS. ALORS ON Y EST ALLÉ, ET ON EST FIER DE VOUS PRÉSENTER LES FINALES DU MONDIAL.

AVIRON SPORT OU PÊCHE DÉTENTE

Départ à l'aube de Saint-Sulpice à pied. C'est ma journée sport de l'été. Passage au col du Crucifix sur les coups de 9 h, sans trop de difficultés. D'ici, le lac paraît indemne, seulement tâché de quelques restes de brume. Pas le moindre bateau à l'horizon, pas encore de micro endiable pour perturber le chant des oiseaux ou le bruit de ma course et de mon ventre qui remue alors que j'entreprends la descente vers le lac. En tout, trois petites heures de marche auront suffi pour atteindre la rive est du lac et je crois que je suis bêtement étonné – voire ému – de rejoindre par la voie antique un lieu que l'on rejoint aujourd'hui généralement par l'autoroute. Le seul problème, c'est que la rive est, c'est le mauvais côté. C'est ici qu'il y a le ponton de départ, et donc à peu près personne. L'arrivée est en face, au niveau de la plage de Pré-Argent, et c'est là-bas que se trouve la plupart des installations des championnats, autour de la tour et des gradins d'arrivée. À vol d'aviron, ce sont exactement 2 km, à la nage aussi, mais j'ai un peu peur de me faire couper en deux par un bateau profilé. Et puis j'ai tout mon matos de reporter qu'il ne faut surtout pas mouiller : stylo, papier, la totale quoi. Je tends donc mon pouce.

La circulation est dense et je n'attends pas une minute avant qu'une voiture ne s'arrête. Frédéric aussi, ô folle coïncidence, va à la fête de l'aviron. Il arrive de Grenoble pour y retrouver sa mère, présidente d'un petit club d'aviron en Bretagne, descendue tout exprès pour les championnats du monde. Et moi ? Et bien moi, je vais y retrouver ma cousine, qui pratique l'aviron près de Montpellier. Elle est venue passer le week-end avec son entraîneur et une amie. Pas mal, non, pour camoufler mon statut d'enquêteur-reporter es maïs ? Il y a du monde sur la route, des policiers à la sortie d'autoroute, des gens en gilets fluo pour faire la circulation. Impossible de se garer tout prêt, et en bon

auto-stoppeur, j'accompagne Frédéric jusqu'à l'entrée d'un des champs transformés en parking, histoire de marcher un peu plus. Je l'abandonne alors qu'il commence à s'enchanter de la beauté des filles fréquentant les compétitions d'aviron. Un flot de gens suit la route en direction de la plage et je leur emboîte le pas, profitant du soleil, curieux de me retrouver au milieu d'un événement sportif d'une telle ampleur.

Mon sport, ma patrie

Ayant sans doute couru trop vite dans la descente, je suis en avance au rendez-vous que nous nous sommes fixés avec ma cousine sous le portique Savoie Mont-Blanc, tout près du stand du Dauphiné Libéré devant lequel je passe rapidement de peur qu'ils me reconnaissent. J'en profite pour passer aux toilettes (sèches, oui m'sieurs-dames !) et pour traîner un peu dans l'espace réservé aux spectateurs, où des barnums blancs abritent les divers partenaires. Les possibilités sont multiples : goûter du Beaufort chez Savoie Mont-Blanc, parler des mérites de l'énergie hydroélectrique, en particulier de la création de lacs artificiels permettant de pratiquer son sport favori chez EDF, se rassurer chez la Maif, savoir grâce à Area quelles activités nous attendent sur les aires de repos du voyage retour. Pas loin de l'écran géant sur lequel on pourra bientôt voir les courses, j'aperçois par chance Tiphaine, ma cousine. La famille, ta mère, mes frères, le lycée, les amours, le boulot, mais quel boulot... bref, c'est avec Tiphaine que je continue mon petit tour.

Le jeune public reste la cible de choix du marketing sportif à l'imagination sans fin : vêtements, lunettes de soleil, on fait même des boucles d'oreilles en forme de pelle (c'est ainsi qu'on appelle la pagaie en aviron). La Fédération française d'aviron propose par exemple

de s'abonner à leur magazine pour 25 €, avec un polo « France supporter » en cadeau : malin, car c'est bien pour le t-shirt que l'on s'abonnera ! Devant leur stand patiente justement une longue file de jeunes gens, en quête d'un autographe et d'une photo de leurs idoles. « C'est l'équipe de double français poids léger, m'apprend Tiphaine, c'est eux qui ont remporté la médaille d'or hier. On a même chanté la Marseillaise ». Coup de bol pour moi, la France ne gagnera pas ce dimanche ! Heureusement car je trouvais déjà désagréable le nombre de petits drapeaux bleu blanc rouge autour de nous. Mais bon, de ce côté-là, rien de neuf sous le soleil : derrière la beauté du sport international et le suspense de la compétition se cachent toujours des entreprises venues redorer leur image et les patries en lutte affirmant leur unité.

L'écologie du bon temps

Le bon reporter saura-t-il faire abstraction de ces choses banales qui n'intéressent plus personne pour se concentrer sur l'important : la compétition, la vraie, celle qui fait rage entre les rameurs et les pêcheurs, entre les sportifs et les baigneurs, entre les organisateurs et les riverains ? En effet, tout le monde ne se réjouit pas du choix que la fédération internationale d'aviron a porté sur le lac



Avant. En juin 2014, le tribunal administratif de Grenoble a annulé les permis de construire de la cabane d'arbitrage, de la tour d'arrivée et des relais de câble délimitant la nouvelle piste d'aviron (10 couloirs occupant 300 000 m² au beau milieu des 545 hectares du lac) spécialement réalisés pour les championnats du monde... sans pour autant demander leur démolition.

Pendant. Sur les huit jours de compétition, pas plus de 20 000 personnes sont venues assister aux épreuves d'aviron. Certains jours, les parkings étaient vides et les scolaires remplissaient les gradins. On est donc bien loin des 48 000 personnes annoncées deux ans plus tôt dans le magazine du Département, mais aussi des 32 000 espérées quelques jours avant le début de la compétition.

Après. A l'issue des épreuves, les câbles du bassin d'aviron ont été retirés et enroulés sur les tourets des pontons. Au passage, ils ont traversé l'herbier aquatique de Najas, arrachant et accumulant un impressionnant volume de plantes pourtant protégées par la législation, qui se sont enroulées jusqu'à environ 1,50 m de profondeur autour de chaque poteau.



d'Aiguebelette. En témoignent les pancartes et banderoles qui fleurissent ici et là dans les jardins situés le long de la route, aux cris de « Aviron 2015. Non au béton. Non au gaspillage de l'argent public ! », « Constructions définitives Non ». Une pancarte en anglais, « What about the opposition ? », appelle à consulter le site web du collectif SOS-Aiguebelette, au sein duquel se sont réunis les opposants, et qui a engagé des démarches juridiques pour invalider les aménagements du lac. Ce collectif pointe les passages en force des pouvoirs publics à coups d'études d'impact douteuses et de campagnes de communication étincelantes. Mais le fait que dans un terrain de plusieurs milliers de mètres carrés, planté d'une imposante demeure, trône une pancarte « Trop d'aviron, trop de destruction, trop de pognon » peut prêter à s'interroger. C'est peut-être bien plutôt le coin de plage et la tranquillité du riverain vacancier qui, avant l'écologie du lac, sont en jeu dans cette histoire.

À sa première participation à une compétition d'aviron sur le lac d'Aiguebelette en 2014, Tiphaine avait d'ailleurs été surprise des réactions locales : « Il y avait beaucoup de pêcheurs sur le lac dans leurs barques avec des pancartes qui huaient les rameurs, qui faisaient du bruit pendant nos courses quand on passait. Ils nous ont saoulés tout le week-end, te faire huer pendant ta course c'est pas terrible... » Perturber des gamins et gamines venus patager dans la boue pour pratiquer leur sport favori, c'est peut-être en effet faire erreur sur l'adversaire. Tiphaine enchaîne : « Cette année, à la fin d'une nouvelle compétition, la route était bloquée par une manifestation. Je pensais voir des choses de ce genre ce week-end, mais rien du tout ». Peut-être que l'ampleur du rassemblement, pourtant bien en-deçà des 48 000 personnes annoncées, aura rendu les protestations quelque peu plus difficiles. Sans oublier la présence potentielle de nombreux camions de CRS dans les environs, prêts à ferrer du pêcheur hystérique : on les connaît les loulous !

Du concept de nature

Certains habitants du coin, y compris des opposants, auront malgré tout profité des désagréments occasionnés par la compétition. Tiphaine et ses amis ont, par exemple, trouvé hébergement dans une des « six petites cabanes d'environ 10 m², sans chauffage et sans eau, [qu'une] mamie pas très sympa » proposait à la location dans son jardin. 50 € la nuit pour quatre personnes, avec les toilettes et la douche (1,50 € le jeton pour 5 minutes d'eau chaude) de l'autre côté du jardin. « Le seul truc cool, dira Tiphaine, c'est qu'il y avait des lapins, des poules, des vaches, etc., alors on se croyait un peu dans L'amour est dans le pré ». Comme quoi, certains rameurs aussi savent apprécier la nature.

« C'EST ÇA, UN LAC NATUREL ? »

Quelques mots sur les résultats de nos compatriotes suffisent à lancer la discussion. C'est que Stéphane en a des choses intéressantes à raconter sur son lac, renvoyant dos-à-dos les pro- et les anti-aviron :

- Sur le lac, ce n'est pas l'aviron qui est le mal, c'est simplement une conséquence logique. Le mal, il a déjà été fait bien avant. Il n'y a plus rien de naturel ici, tout est aseptisé !

- Pourquoi tu dis ça ?

- Tout a été entièrement aménagé et encadré par la collectivité. Sur le même lac, il y a des vacanciers, des sportifs de haut niveau, des pêcheurs et en plus, une zone qui vient d'être classée réserve naturelle... C'est tout dans le même lac qui n'est pas si grand, alors tout est compartimenté et chacun doit rester dans son espace à lui. En procédant ainsi, c'est forcé qu'il y ait des conflits d'intérêts dès que les frontières bougent !

- Ces championnats du monde d'aviron, ils n'arrangent rien à la situation tout de même...

- Soyons honnêtes, l'aviron ne dénature pas le lac à lui seul ! Si l'on veut protéger le lac, il faudrait surtout empêcher les touristes et les Chambériens de venir s'y baigner l'été... Des milliers de personnes dans l'eau chaque jour, cela perturbe les poissons, cela pollue le lac et bouscule les écosystèmes au moins autant que l'aviron. On n'en parle jamais de cette pollution. Et puis, cela devient invivable les plages l'été avec tout ce monde, le lac je le préfère l'hiver ! Et que dire aussi de la pollution, la vraie pollution, celle des milliers de voitures qui envahissent les bords du lac chaque été.

- Tu ferais quoi alors ? On interdit tout ?

- Mettre le lac sous cloche, comme un parc national, cela ne rimerait à rien, car les activités humaines font elles aussi partie de la nature. Elles doivent être prises en compte comme faisant partie du truc. Il faudrait surtout que les gens soient moins stupides et hypocrites ! Tout le monde est hypocrite ici !

- Hypocrite ?

- La vocation aviron du lac va clairement augmenter après ces championnats du monde, ils disent l'inverse, mais ils nous mentent, ils vont vouloir rentabiliser leur investissement. Ils disent déjà que ce n'est plus un lac, mais un plan d'eau, un bassin, ils se croient chez eux. C'est une étape supplémentaire de l'exploitation du lac, une exploitation sportive.

- Tu étais d'accord avec les opposants alors !

- Oui, mais ils sont hypocrites eux aussi. La nouvelle tour d'arrivée, elle est bien plus jolie comme édifice que la plupart des maisons construites au bord du lac par ceux qui étaient contre. Elle, elle n'est pas ostentatoire au moins, elle respecte l'architecture des granges de chez nous. Les pêcheurs, cela les dérange les lignes d'eau, c'est sûr, mais ils ne disent pas qu'ils mettent dans le lac des poissons alevinés ailleurs pour pouvoir les pêcher ensuite. C'est naturel, ça ? C'est naturel des poissons qui sortent de l'élevage ? Cela sert à quoi que certaines personnes pêchent deux à trois cents lavarets par an ? Avant, quand les vaches chiaient dans le lac, cela polluait, mais au moins c'était plus naturel !

- C'est une façon de voir les choses, en effet, je n'y avais jamais pensé.

- Et aussi, la surface du lac appartient à EDF... qui prélève et régule la hauteur d'eau pour produire de l'électricité à La Bridoire. La hauteur d'eau naturelle du lac, elle n'a donc rien de naturel ! Le lac d'Aiguebelette est un lac naturellement aseptisé.

La journée passe et je me sépare de Tiphaine et ses amis qui ont finalement réussi à se faire prêter un badge pour entrer dans le parc rameur. J'hésite mais décide de traîner encore quelques temps avant de partir. Comme ça, je pourrai savoir si mon ticket à 10 € gagne le séjour d'une semaine aux jeux olympiques de Rio... Accoudé à une table devant l'écran géant, une bière à la main, je rencontre un habitant du coin. Une bonne pioche que ce cher Stéphane pour nous aider à

saisir les enjeux invisibles autour du lac d'Aiguebelette (voir encadré). Je crois que je peux rentrer content à Chambéry. Mais cette fois-ci en voiture, par l'autoroute et l'esprit léger. Je tends le pouce devant les forces de l'ordre et la colonne immense de supporters s'engageant sur le pénible chemin du retour.



LA VIDÉOSURVEILLANCE AVANCE

Le 21 septembre dernier, le conseil municipal a voté une nouvelle enveloppe consacrée à son projet d'installation d'un centre de vidéosurveillance dans les locaux d'Intermarché, situés avenue des ducs de Savoie. Non seulement selon un rapport de 2010 de l'Inspection générale de l'administration sur l'efficacité de la vidéoprotection c'est inutile ; mais en plus c'est coûteux : 43 920 € de frais « d'acquisition et de négociation » qui viennent s'ajouter aux 1 220 000 € en portage foncier votés avant l'été, sans compter les futurs coûts d'équipement de fonctionnement du centre. De l'argent, il y en a donc dans les caisses de la ville, contrairement à ce que raconte à qui veut l'entendre Michel Dantin, pour justifier la baisse drastique des subventions aux associations qu'il a décidée au printemps.

BAL TRAGIQUE À BUISSON ROND

En juillet dernier, le centre équestre de Buisson Rond a rouvert ses portes après une année de fermeture suite à un retard pris par la mairie de Chambéry dans l'attribution de la nouvelle Délégation de service public (DSP). Aujourd'hui, si des chevaux ont bien réinvesti les lieux, ce ne sont plus les mêmes qu'avant. Que sont donc devenus Chipie, Espion, Gladys et les autres, ces bons vieux copains à qui on a donné du pain sec pendant des années dans le parc ? Au cours du changement, le bilan est un peu rude : un poney est mort, d'autres, en plus ou moins bonne santé, ont été adoptés par d'anciens licenciés ou par les clubs équestres environnants. Quant aux anciens champions de France, si certains ont pu continuer leur parcours (et nous souhaitons bonne chance à Rolden et

ses équipiers), les autres ont vu une fin de carrière prématurée dans les box du club de Tresserve, comme Nabucko (ancien champion d'Europe 2012 entre autres).

LAFI BALA : LE FESTIVAL-GIROUETTE

Lafi Bala, ça vous dit quelque chose ? C'est le nom de la fête organisée un an sur deux au parc du Verney pour célébrer la culture burkinabé et l'amitié entre Chambéry et Ouahigouya, une ville du Nord du Burkina Faso. C'est une expression de salutation qui se traduit par « ça va bien ». C'est une chouette devise pour la coopération décentralisée qui a intérêt à faire la girouette pour que l'amitié dure. Lors des éditions précédentes, il était hors de question de dénoncer le régime de Blaise Compaoré, qui tenait fermement le pays depuis vingt-sept ans. Laisser un point de vue critique s'exprimer, c'était remettre en cause le jumelage. Cette expression dissidente a heureusement pu faire un retour en force lors de la dernière édition, notamment à travers la venue d'artistes contestataires comme Odile Sankara (la sœur du leader assassiné par Compaoré en 1987) ou Smockey, chanteur et un des meneurs du Balai citoyen. Ce sont plutôt les proches de Compaoré qui étaient boudés cette année. Il se trouve qu'entre temps, une révolution populaire l'a chassé du pouvoir et que ce sont donc les nouveaux gagnants qui étaient invités à s'exprimer. Heureusement, la récente tentative de coup d'état contre le gouvernement de transition a échoué, on n'aura pas besoin de se coltiner la chorale putschiste du Régiment de sécurité présidentielle en concert en 2017.

DESTRUCTION D'UN BOIS CLASSÉ

Au printemps dernier, une zone boisée a été totalement détruite dans le quartier de Chantemerle. Josiane Beaud, première adjointe de Michel Dantin, a délivré en juin 2014 un permis d'abattage et d'élagage sans restriction aux propriétaires des parcelles concernées. Résultat, tous les arbres ont été coupés, excepté un ou deux. La zone semblait pourtant bien protégée. D'une part, son classement en Espace boisé classé (EBC) dans le Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville, entraîne, selon le Code de l'urbanisme (article L-130-1), « le rejet de plein droit des demandes d'autorisation de défrichement prévues par le Code forestier » : toute coupe ou abattage d'arbres est soumise à autorisation préalable du maire qui à en charge la protection des espaces naturels sensibles. D'autre part, la précédente municipalité avait prescrit, début 2014, plusieurs consignes à respecter : n'abatte ou n'élaguer que les arbres potentiellement dangereux, mettre en place un projet de plantation en substitution afin de préserver la valeur paysagère boisée du site, épargner les arbres dont le diamètre est inférieur à 15 cm. Mais point d'inquiétude, cette nouvelle coupe d'été respecte bien la loi : le classement en EBC n'interdit en fait strictement que « tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ». Or, la zone est pour le moment « en jachère », c'est-à-dire un espace boisé en puissance. D'ailleurs, des rejets d'acacias poussent anarchiquement autour des souches, envahissant le chemin piétonnier contigu. La nature prend sa revanche. Mais jusqu'à quand ?

L'ÉCOLE ET LA CULTURE À VENDRE

Pour renflouer les caisses, Michel Dantin n'a pas trouvé comme meilleure idée que de se séparer d'une partie du patrimoine de la ville, et pas n'importe lequel : des écoles (Waldeck-Rousseau, Pablo Neruda, Grenouillère, Croix-Rouge, Combes), des lieux culturels (salle Jean Renoir, cinéma Le Forum, Maison des Parcs et de la Montagne, centre socio-culturel des Moulins), des mairies de quartier (Grenette et Laurier), etc. C'est ce qu'on apprend au détour d'une délibération relative à l'Agenda d'accessibilité programmée de Chambéry (Ad'ap), adoptée lors du conseil municipal du 10 juillet dernier. Celle-ci exclut en effet ces Établissements recevant du public (ERP) d'une mise aux normes « accessibilité aux personnes à mobilité réduite », du fait « d'une cession, d'une démolition ou d'un changement de destination » envisagé. Si vous souhaitez investir dans l'immobilier, c'est donc le moment de se positionner, votre ville a besoin de vous !

UN PARKING QUI COÛTE TRÈS CHER

Si vous êtes repassé à la Cassine après vos vacances, vous avez sûrement découvert le tout nouveau parking aménagé par Chambéry métropole à proximité de la gare SNCF : 6 000 m² de goudron pour garer votre voiture. Les travaux ont coûté 530 000 €, auxquels il faut ajouter les 280 000 € que l'Agglo doit verser à la société d'étude Soderec et ses partenaires (Cabinet Patriarche, GFC, GTM, Crédit Mutuel) pour avoir décidé d'abandonner – à juste titre – le projet délirant de parking de Louis Besson et Bernadette Laclais à 83 millions d'euros. Cela revient donc à 810 000 euros le parking, une bagatelle en ces périodes d'austérité budgétaire.

LA DOUCHE FROIDE

Si vous avez fréquenté la piscine du stade cet été, vous avez forcément pris une douche froide pas des plus agréables avant d'aller patauger dans l'eau. Et si vous avez voulu savoir le pourquoi du comment, quelqu'un de Chambéry métropole vous a sans doute répondu, un brin gêné, la même chose qu'à nous : « on est désolé, mais on ne peut rien faire ! L'eau est froide je sais, mais elle est réglée au plus chaud, on ne peut pas faire autrement. En fait, les installations sont trop vétustes, ça ne marche plus ». On pourrait presque croire qu'il s'agit d'une mesure budgétaire originale pour faire quelques économies en ces périodes d'austérité

LES JARDINS AU TRIBUNAL

En rasant les jardins familiaux de la Cassine dans la précipitation le 3 février dernier, Chambéry métropole pensait s'être enlevé une épine du pied. C'était sans compter sur la ténacité de quelques jardiniers. L'affaire est désormais devant la justice.

Depuis des mois, plusieurs anciens jardiniers de la Cassine cherchent à ce que Chambéry métropole rende publiques et diffuse les études des sols révélant la contamination au plomb des parcelles potagères. Celles-là mêmes qui ont été mises en avant par Chambéry métropole pour justifier en février la destruction de cet hectare de terre agricole situé à proximité du centre-ville de Chambéry. Il y a en fait quatre études, deux réalisées avant, en octobre 2013 et en janvier 2014, deux autres une fois les jardins détruits, un « diagnostic de pollution (potentielle) de la Cassine » daté du 17 février 2015 et une étude « Confinement et phytoépuration des contaminants métalliques des terrains de la Cassine » datée du 24 février 2015.

Des documents secrets

Face au refus de Chambéry métropole de diffuser ces études (il est seulement possible de les consulter dans les locaux de l'agglomération), les jardiniers ont fini par saisir fin mai la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada). Pour leur défense, Michel Dyen et Xavier Dullin, respectivement vice-président et président de Chambéry métropole, ont tenté d'expliquer que ces documents étaient non communicables, car il ne s'agirait que des « états partiels d'un document en cours d'élaboration ». Un tour de passe-passe qui n'a pas convaincu la Cada. Le 4 juin 2015, elle a estimé que « tel ne saurait en réalité être le cas » au regard de la législation en vigueur et a enjoint Chambéry métropole de diffuser publiquement ces documents.

Ensuite, un étrange « souci de messagerie » a fait que la lettre de la Cada a mis un mois pour arriver jusqu'à Michel Dyen. Pas de chance. Et le vice-président de

Chambéry métropole d'indiquer aussitôt à la Cada qu'il avait besoin d'un délai d'un mois à compter du 17 juillet pour réfléchir à la suite qu'il allait donner à son injonction. Un mois et demi plus tard, toujours aucune réponse ! Résultat, les jardiniers ont déposé fin août un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble. La procédure est en cours.

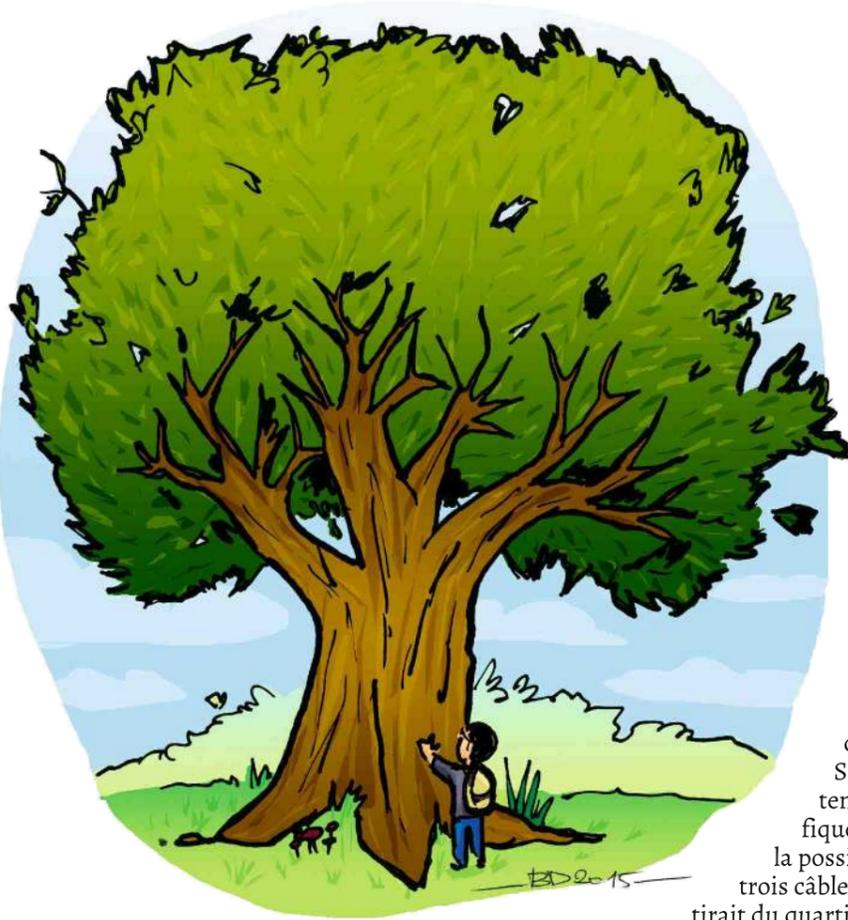
Des choses à cacher

En s'obstinant ainsi, Michel Dyen et Xavier Dullin auraient-ils des choses à cacher aux Chambériens dans cette affaire ?

Par exemple le fait que l'opération de dépollution ait été décidée et conduite par Chambéry métropole sans aucune base protocolaire et scientifique indépendante. La dernière étude des sols ainsi que le protocole de dépollution ont en effet été rédigés postérieurement aux premières opérations d'excavation de terre du 3 février 2015 ; ils ont révélé l'inadéquation de l'intervention avec les objectifs recherchés : l'étude des sols a prouvé une contamination plus profonde que les 40 cm de terre excavés dans l'urgence.

Par exemple le fait qu'aucune mesure n'ait été prise pour respecter les procédures du Code de l'environnement en amont et au cours de la destruction des jardins du fait de la présence de plusieurs espèces protégées (Triton alpestre, Alyte accoucheur...). Par exemple le fait qu'il y ait un conflit d'intérêt manifeste dans cette affaire. L'expert et le technicien de Chambéry métropole travaillant sur la question de la dépollution des jardins sont en effet eux-mêmes conseillers municipaux à Saint-Alban-Laysse, dont le maire n'est autre que Michel Dyen.

MÊME EN VILLE LE CÂBLE C'EST IN !



En 2008, Xavier Dullin avait fait de la construction d'une télécabine, reliant Chambéry à La Féclaz via Chambéry-le-Haut, un de ses principaux thèmes de campagne lorsqu'il rêvait de succéder à Louis Besson à la mairie de Chambéry. Sept ans plus tard et désormais à la tête de Chambéry métropole, il relance son projet de transport urbain par câble dans une version plus light.

Ce n'est pas nouveau : Xavier Dullin est un fervent défenseur du transport par câble qu'il promeut depuis plusieurs années. Le 10 janvier 2014, à l'occasion d'un colloque organisé à l'université Savoie Mont-Blanc par l'Union départementale des ingénieurs et scientifiques des Savoie, il présentait d'ailleurs la possibilité d'implanter une télécabine à trois câbles, d'une longueur de 10 km, qui partirait du quartier Cassine pour arriver à La Féclaz, avec des stations intermédiaires. Aujourd'hui, il n'est plus question de faire monter la télécabine au cœur du Parc naturel régional des Bauges : c'est la réalisation d'un téléphérique reliant le quartier de la Cassine à celui de Chambéry-le-Haut qui est actuellement à l'étude à Chambéry métropole.

Premières traces

Avec l'étude en cours de la liaison Cassine / Chambéry-le-Haut, c'est notamment le futur tracé d'un tel aménagement qui est en jeu. On a enquêté, mais difficile pour le moment de savoir précisément par où passeront les futures télécabines, hormis quelques indices laissés ici ou là par Chambéry métropole, qui prospecte pour racheter les terrains nécessaires à l'implantation des futurs pylônes du téléphérique. Ce qui est certain, c'est que le tracé d'un transport par câble est par nature constitué d'une succession de sections rectilignes délimitées par deux stations. La première de ces stations se situerait au niveau du futur pôle multimodal de la gare de Chambéry. Devant abriter les équipements électromécaniques les plus encombrants et les espaces d'accueil du public, celle-ci serait une structure imposante : 25 à 30 m de long pour 10 m de large au minimum, en sachant qu'il faut prévoir en plus un emplacement pour le stockage et la maintenance des cabines. La future télécabine prendrait ensuite en ligne droite la direction de Chantemerle en franchissant la VRU, avant de rejoindre Chambéry-le-Haut en bifurquant via la combe et le pré situés derrière le bâtiment abritant la Capeb. Trois à quatre années seraient nécessaires entre la décision et la mise en service effective.

S'il fait preuve de discrétion, ce projet est malgré tout très concret. Le 6 mars 2015, il a été inscrit au programme du prochain Contrat de plan État-Région et territoires à énergie positive (CPER) 2015-2020 de la Région Rhône-Alpes. Dans le CPER, figurent trois autres projets similaires en cours d'étude : à Grenoble, à Saint-Étienne et à Magland. Pour ces quatre installations, le budget total annoncé est de 118,4 millions d'euros. En ce qui concerne le projet chambérien de télécabine, le coût d'investissement est estimé à environ 25 millions d'euros. Pour le moment, la Région s'est engagée à déboursier 32,2 millions et l'État 6 millions sur les 118,4. Il manque donc encore 80,2 millions d'euros pour que ces quatre projets de transport urbain par câble puissent sortir de terre.

Déjà le 20 mars 2012, le Conseil de développement de Métropole Savoie discutait du sujet. Après la présen-

tation de Yves Schneider (chargé de mission sûreté et développement durable au service technique des remontées mécaniques et des transports guidés), les participants avaient débattu des avantages et inconvénients d'un tel dispositif. Mais pour Xavier Dullin, le choix est clair : « *Que vaut-il mieux avoir ? Un bus toutes les quatre minutes au diesel sous ses fenêtres ou un transport par câble propre, qui ne fait pas de bruit et met une certaine forme d'animation ?* ». C'est en ces termes qu'il présentait les enjeux de la mise en place d'un téléphérique à Chambéry, le 26 avril 2013, à l'occasion des Assises nationales de l'aménagement et de l'économie durable en montagne. Une façon habile d'évaluer les limites techniques de ce moyen de transport urbain : distances limitées, nécessité des trajets en ligne droite, fermeture annuelle de plusieurs semaines obligatoire pour maintenance, capacité et itinéraire peu évolutifs, coût d'investissement élevé et financement difficile, etc.

Ne plus être ringard

Pour autant, n'allez surtout pas dire à Xavier Dullin qu'un tel projet n'est pas, par essence, moderne, vous risqueriez de passer pour un vieux réac' : « *Quand j'avais dix-huit ans, le tramway c'était complètement ringard. Aujourd'hui, mes enfants qui ont plus de dix-huit ans le plébiscitent. Pourquoi ? C'est générationnel* ». À l'écouter donc, à moins que vous fassiez partie des « *personnes d'un certain âge, les aînés, de plus en plus nombreux, qui ne fréquentent pas les stations de ski* », vous ne pouvez pas être raisonnablement contre ce téléphérique.

C'est que le président de Chambéry métropole souhaite cibler les jeunes pour faire évoluer les mentalités en faveur de ce moyen de transport : « *Je crois qu'intergénérationnellement parlant, nous pourrions nous appuyer, puisqu'il faut faire de la pédagogie, sur des générations montantes pour rassurer les générations aînées* ». Utiliser l'écart générationnel comme argument d'autorité, voilà qui fait preuve d'une grande pédagogie. N'y aurait-il pas surtout des choses à ne pas dire ? Jusqu'à présent, aucun embryon d'information à ce sujet n'a été rendu public et soumis au débat. Ne rien dire, c'est une stratégie classique pour éviter l'émergence d'une opposition marquée de la population qui empêcherait le projet d'aboutir, comme cela a été le cas récemment dans le Vercors. Autre méthode souvent employée, déplacer l'attention des habitants sur un projet similaire dans un autre quartier et comportant moins d'enjeux. Le 9 octobre dernier, Michel Dantin a en effet annoncé la mise à l'étude d'un « *démonstrateur urbain* » à Belleveuve et le lancement imminent d'une « *concertation citoyenne* » tout en laissant déjà entendre qu'il avait une nette préférence pour le projet de Xavier Dullin.

Ce projet de télécabine est bien plus qu'une simple question de transport urbain : il est l'objet communicationnel, « *innovant* » et « *écologique* », du projet de Xavier Dullin d'implanter un quartier d'affaires à la Cassine, en lien avec la future LGV Lyon-Turin. Et ça, c'est aussi déjà du concret. Le 23 juillet dernier, Chambéry métropole a lancé un avis d'appel public à la concurrence en vue de la « *réalisation d'une étude de programmation urbaine et d'aménagement du parc d'activités de la Cassine* ». Nous voilà prévenu-e-s !

budgétaire. Une semaine plus tard, Chambéry métropole annonçait la fermeture pour six jours de la piscine en raison de problèmes techniques ne lui permettant pas de garantir la sécurité sanitaire. En cause une nouvelle fois, la vétusté des installations qui datent de 1947 : « *la coque des bassins de l'équipement aquatique s'est fissurée sous le double effet de l'accentuation du vrillement du gros-œuvre supportant le poids de l'eau des bassins et du déchirement par vétusté du liner d'étanchéité* ». À quand la fin de la douche froide ?

UNE MÉDAILLE D'ARGENT MÉRITÉE

Au championnat de France des impôts locaux, la Ville de Chambéry s'est hissée facilement sur la 2^{ème} marche du podium. Son score : une augmentation de 2,49 points en moyenne des taux communaux de taxes locales directes. Si la médaille d'or, empochée par Toulouse avec 4,78 points, reste encore un vague mirage, c'est toutefois avec panache que Chambéry devance Bordeaux (+2,3) et Vallois-Perret (+2,14), selon le classement réalisé par Le Journal du net (14/09/15). Cet excellent résultat, Michel Dantin a bien raison de ne pas trop s'en vanter : le maire de Chambéry avait en effet fait de la non augmentation des impôts locaux l'un de ses principaux engagements lors de la campagne électorale. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

ENCORE DES JARDINS DÉTRUITS

Après la destruction des jardins familiaux de la Cassine à la pelleuse en février, ce sont ceux du Covet qui ont été rayés de la carte le 15 juillet. Sauf que cette fois-ci, ce n'est pas Chambéry métropole qui est à l'œuvre, mais le Conseil départemental de Savoie fraîchement renouvelé après les élections départementales de mars dernier. Des salades et des tomates poussaient certes illégalement sur ce terrain dont la collectivité est propriétaire, la faute à des jardiniers ayant décidé de lui redonner vie. Il faut dire qu'il était à l'abandon depuis des années, mais qu'à cela ne tienne : « *On ne peut pas exploiter en France un terrain privé sans titre ni droit quelconque* », justifie Cristelle Favetta Sieyes (conseillère départementale UDI) au micro de la TVNet Citoyenne (15/07/15). Et d'ajouter pour se dédouaner, avec un brin de mauvaise foi : « *On a été sollicité par des riverains qui sont de l'ordre de 200 nous indiquant qu'ils étaient fortement dérangés par cette activité de jardinage* ». C'est bien connu, le jardinage est une activité de loisirs fortement nuisible : les cris insupportables des gourmands lorsqu'on les coupe, des couleurs de fleurs aux harmonies douteuses, et toutes ces abeilles et leurs ailes qui remuent... Le béton, c'est sûr, c'est plus silencieux !

Quelle Sasson !

Depuis le temps qu'elle était restée muette... La Sasson est descendue de son piédestal, et nous a tout raconté, toute son histoire. Depuis le début. Il était une fois une pièce de bronze...



Pour commencer, doit-on vous appeler : Sasson, Madame La Sasson... ?

Mon véritable nom est : Statue de la Savoie commémorant le centenaire de l'annexion de la Savoie à la France... mais c'est vrai, c'est un peu long. La Sasson n'était qu'un sobriquet (« grosse dame » en patois savoyard, Ndlr) que j'ai fini par faire mien, mais nous ferons les choses sans chichi. Alors, appelez-moi Madame.

Heu... Bien Madame. Revenons à votre acte de naissance, si j'ose dire, il alimente beaucoup d'histoires... on dit que vous seriez une Jeanne d'Arc achetée au rabais par la Ville de Chambéry ?

Oui, enfin, c'est ce que certains racontent. Les années précédant la béatification de « La pucelle » en 1909, la Ville de Chinon (Indre et Loire) avait lancé au concours la création de « sa » Jeanne. Avant qu'une statue équestre ne soit finalement retenue, on songeait plutôt à une Jeanne « traditionnelle », moins guerrière, représentée en bergère. On dit que je serais l'une de ces bergères recalées. Autre hypothèse, je pourrais être une paysanne, lorraine cette fois, refusée par la Ville de Nancy à mon père Alexandre Falguière juste avant sa commande chambérienne... Cocasse n'est-ce pas ? Mais ces théories se nourrissent surtout du fait que le projet chambérien organisé sur le tard en janvier 1891, se soit fait sans concours et que papa ait été recruté uniquement sur C.V. d'où les supputations...

Oublions les supputations, et passons à votre inauguration, le 4 septembre 1892. Vous vous en souvenez ?

Eh comment donc ! Je n'ai pas encore Alzheimer mon jeune ami ! C'était un jour incroyable et au final assez dantesque... Les autorités de la région voulaient célé-

brer en grandes pompes le 100ème anniversaire de l'Annexion de 1792 (première annexion de la Savoie par les forces françaises révolutionnaires qui dura de 1792 à 1815). Depuis des mois, Chambéry se préparait, un comité spécial avait même été nommé pour diriger ces festivités et des souscriptions organisées dans les communes les plus proches. Les jours précédents, on « nettoie » la ville, les façades sont remises à neuf, on répare les rues, on installe également pavois et illuminations... Il faut que les étrangers trouvent Chambéry sur son « 31 ». Il fallait « éblouir » son monde, et en premier lieu, le président de la République, Sadi Carnot. Tout était donc prévu, sauf le temps...

Le temps ?

Eh, oui, car il pleut. Comme un troupeau de vaches atteintes de cystite aigüe. Des pluies torrentielles accueillent Carnot à sa descente de train le samedi 3 septembre. Panique générale parmi la foule de quelques 30 000 personnes. C'est sauve-qui-peut. Des torrents de boue coulent sous les officiels. Le spectacle de la ville est piteux. Les lampions, drapeaux, et arcs de triomphe s'effondrent. Le lendemain, jour « J », il pleut toujours. Les troupes ont les pieds dans l'eau, les défilés militaires ont lieu sous les trombes. Mais, à 13h30, heure de l'inauguration proprement dite, un miracle : le soleil perce les nuages...

Et c'est le grand moment...

Oui, enfin, si on veut... On se presse aux fenêtres, sur la place ou dans les tribunes louées jusqu'à 20 francs aux riches étrangers d'Aix-les-Bains. Les gendarmes ont toutes les peines du monde à contenir la foule. Dans la tribune officielle, le maire de Chambéry, les officiels et le président entourent mon père, et là...

Oui, et là ?

Et là... les spectateurs me découvrent... La foule bruisse, on entend alors une rumeur qui monte (voix tremblotante) : « Quelle Sasson ! » « Oh la Sasson ! »

Ah oui, dur...

L'horreur vous voulez dire ! Au début, mon père qui était du Sud-Ouest, ne comprend pas, même s'il sent bien le manque d'enthousiasme. Moi, je ne savais plus où me mettre, j'étais prête à m'effondrer... Se faire traiter de la sorte ! Une Sasson, ce n'est pas qu'une grosse dame, c'est aussi une personne un peu nigande. Quant à papa, il chercha ensuite dans toute la ville des gens favorables à son œuvre, courant partout en répétant comme un fada (elle prend un accent méridional) « Est-il si laid le monument que l'on vient d'inaugurer ? », et toujours la même réponse...

Excusez-moi mais... C'était un bon sculpteur ? L'un des meilleurs de son époque ! Un journal avait même écrit de lui : « Falguière est l'un des maîtres de notre école de sculpture française dont l'éclat est incomparable et qui n'a dans le monde aucun rival ». Mais mon inauguration est un épisode qui l'a durablement affecté.

Pourtant, les Chambériens vont finir par vous adopter, jusqu'en 1942...

Ah le bon vieux temps du Maréchal ! (sourire ironique). En 1941, une loi annonce « l'enlèvement des statues et monuments en alliages cuivreux dans les lieux publics et administratifs ». Tous les monuments de Chambéry étaient menacés. Mais moi, j'étais une proie facile, une jeune fille sans défense, et puis je représentais une masse de bronze conséquente. Le 23 mars 1942, on ordonna donc mon déboulonne-

ment. Et le pire, c'est que c'est une entreprise chambérienne qui effectua la sale besogne...

Vous partez donc pour l'Allemagne.

Oui, et à l'époque il ne fait aucun doute que j'ai fini fondue outre-Rhin. En 1947, le problème de mon remplacement se pose, et alors qu'on lance une souscription par voie de presse et que des subventions sont levées, un miracle : on me retrouve dans une gare allemande. Et je suis de retour à Chambéry en mars 1950.

Avec un petit détail en moins...

J'ai perdu la tête, alouette... Hé, hé, hé (rire au timbre métallique) ! Elle doit encore se trouver dans une contrée allemande. Parfois je fais des rêves bizarres : on force ma vieille caboche à ingurgiter de grandes chopines de bière tiédasse...

Mais vous êtes de retour, tout va bien alors ?

C'est le début des problèmes, oui ! D'abord, il s'avère impossible sans s'exposer à des réclamations, de modifier « l'œuvre de l'artiste ». Ensuite mon socle a été grignoté par le trafic et l'urbanisation galopants. Et dire que papa avait lui-même choisi l'endroit en 1891

pour « [les] belles perspectives qui s'ouvrent sur le Nivolet et le Champ de Mars, la verdure des arbres du boulevard, et l'éloignement des constructions ». Ça laisse songeur...

Pour toutes ces raisons, on m'oublie pendant les décennies suivantes, avant que je ne devienne le jouet d'une guéguerre politique.

La fameuse guerre droite-gauche ?

Pendant mon exil involontaire en Germanie, mon socle vide était devenu le lieu favori de rassemblements silencieux contre l'occupant, notamment de la part des étudiants. Pour la droite, j'étais donc le symbole de la résistance unanime de tous les Savoyards, alors qu'à gauche, on me rêvait en Madone pour « toutes les forces de gauche et de progrès ». Un bon vieux problème de récupération en somme... Dumas et Ampe adoraient s'écharper à mon sujet. Et même après ma réinstallation définitive en 1982, on a prétendu que Francis Ampe avait fait de ma restauration une « opération électorale », qu'il me réduisait à un outil de propagande (Ampe avait détrôné Dumas en 1977, qui régnait depuis 1959 sur la ville). On l'a même comparé à Mussolini faisant main basse sur les statues de Jules César... Vous voyez un peu le niveau.

Moi, j'étais simplement heureuse de retrouver les Chambériens après des années à moisir au fond du parc de Joppet.

Aujourd'hui vous avez mis fin à un long silence, vous allez continuer à parler ?

Désormais, je resterai de marbre... Désolée, mais je pense vous avoir tout dit. Et puis, pour me confier à qui ? Au Dauphiné Libéré ? Ils ne voient en moi qu'un élément central de commémorations rasoirs ou l'illustration d'un fait divers s'étant déroulé dans mon quartier... Non, si je dois causer à nouveau, ce sera à vous, *Polenta!*, car, vous seule avez su déceler qu'au-delà des plis de mon habit de plomb, une âme vibrait... Et pas seulement au passage des camions...

Merci à l'historien André Palluel-Guillard, à Matthieu Chambrion (Conservatoire du patrimoine du Val de Loire), à Françoise Houvenaghel (Les amis du vieux Chinon) et à la Bibliothèque Municipale de Chambéry de nous avoir aidé à rendre la parole à La Sasson.

LE CONSEILLER TRÈS SPÉCIAL DE LA « DAME DE FER »

Ancienne directrice régionale de la SNCF, Josiane Beaud est devenue la 1^{ère} adjointe au maire de Chambéry ainsi que la vice-présidente en charge des transports à Chambéry métropole, lors des dernières élections municipales. Pour l'épauler dans ses nouvelles fonctions, elle s'est entourée de José Crépy, un de ses anciens bras droits, qui bossait à la direction de la communication à la SNCF, au risque d'enfreindre la législation en vigueur.

Point de procédure officielle de recrutement qui justifie l'arrivée de José Crépy à la Ville de Chambéry : salarié de la SNCF, il est seulement mis à disposition de la Ville de Chambéry par son employeur. Mais cette mise à disposition n'est pas gratuite : la Ville a dû s'acquitter d'un dédommagement de 100 000 € à la SNCF, une bagatelle pour la collectivité. Pourtant, depuis son installation à la mairie, le nouveau conseil municipal en appelle à la restriction budgétaire à coup d'augmentation des impôts locaux et de baisse des dotations aux associations. Une petite dérogation surprenante qui s'ajoute aux irrégularités concernant les missions confiées à ce nouveau salarié pas comme les autres.

Un recrutement illégal

D'après la délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2014, José Crépy est recruté pour travailler sur les « *problématiques de circulation, stationnement et transports, en lien avec les grands projets d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire* » ; et dans sa lettre de mission, signée par Michel Dantin le 13 octobre 2014, il lui est explicitement demandé d'« *animer la réflexion d'ensemble portant sur le transport, la circulation, le stationnement en lien avec l'évolution des projets d'aménagement* ». Mais la législation est pointilleuse : elle interdit à une commune d'engager des dépenses sur une compétence obligatoire d'une communauté d'agglomération. Or, les transports (organisation des transports urbains, élaboration du plan de déplacement urbain, politique cyclable, etc.) sont bel et bien une compétence de Chambéry métropole.

Face à cette situation, le conseiller municipal d'opposition Guy Fajeau a été bon joueur, Josiane Beaud devrait d'ailleurs le remercier. Plutôt que de saisir le

tribunal administratif – ce qui est maintenant impossible car le délai légal de recours est dépassé – il a écrit, le 18 octobre 2014, au Préfet de Savoie pour l'alerter sur le caractère illégal du recrutement de José Crépy ; puis le 24 novembre, il lui a demandé de mettre en œuvre une procédure de déféré préfectoral. Les services de l'État ont alors procédé au contrôle de légalité de l'affaire, et ont fait parvenir, le 6 février 2015, une lettre d'observation au maire de Chambéry pour qu'il revoie sa copie, en urgence.

Une régularisation douteuse

Après s'être fait remonter les bretelles par le préfet, Michel Dantin a donc fait voter, au conseil municipal du 13 avril 2015, une nouvelle délibération précisant que José Crépy n'aurait travaillé, depuis sa prise de fonction, que sur « *une mission temporaire de diagnostic de stationnement et des aménagements urbains de la ville de Chambéry* », et affirmant qu'il occupe la fonction de directeur de projet « *Coordination, Élaboration et mise en œuvre de l'évolution du stationnement, des déplacements et aménagements urbains de la ville de Chambéry* ». Notons au passage le tour de passe-passe sémantique : le terme « transport » n'apparaît plus dans la délibération du conseil municipal, la mission de José Crépy ne couvre donc officiellement plus les compétences relevant de Chambéry métropole. Enfin, en théorie...

Car dans les faits, force est de constater que ses missions continuent de déborder largement des compétences de la ville de Chambéry. Dans les conseils de quartier par exemple, José Crépy présente son projet « *transport, déplacement, mobilité et urbanisme* » et empiète clairement sur les plates-bandes de l'Agglomération. Il n'hésite pas à présenter le travail qu'il mène comme une préfiguration du futur

plan de déplacement urbain de l'agglomération, aborde sans complexe la perspective de développer la ligne ferroviaire entre Aix-les-Bains et Chambéry et participe joyeusement aux débats sur la nécessité d'une liaison performante entre Chambéry et Le Bourget-du-Lac. Autant de compétences réglementaires qui incombent encore et toujours à Chambéry métropole, mais qu'il n'hésite pas à reprendre à son compte.

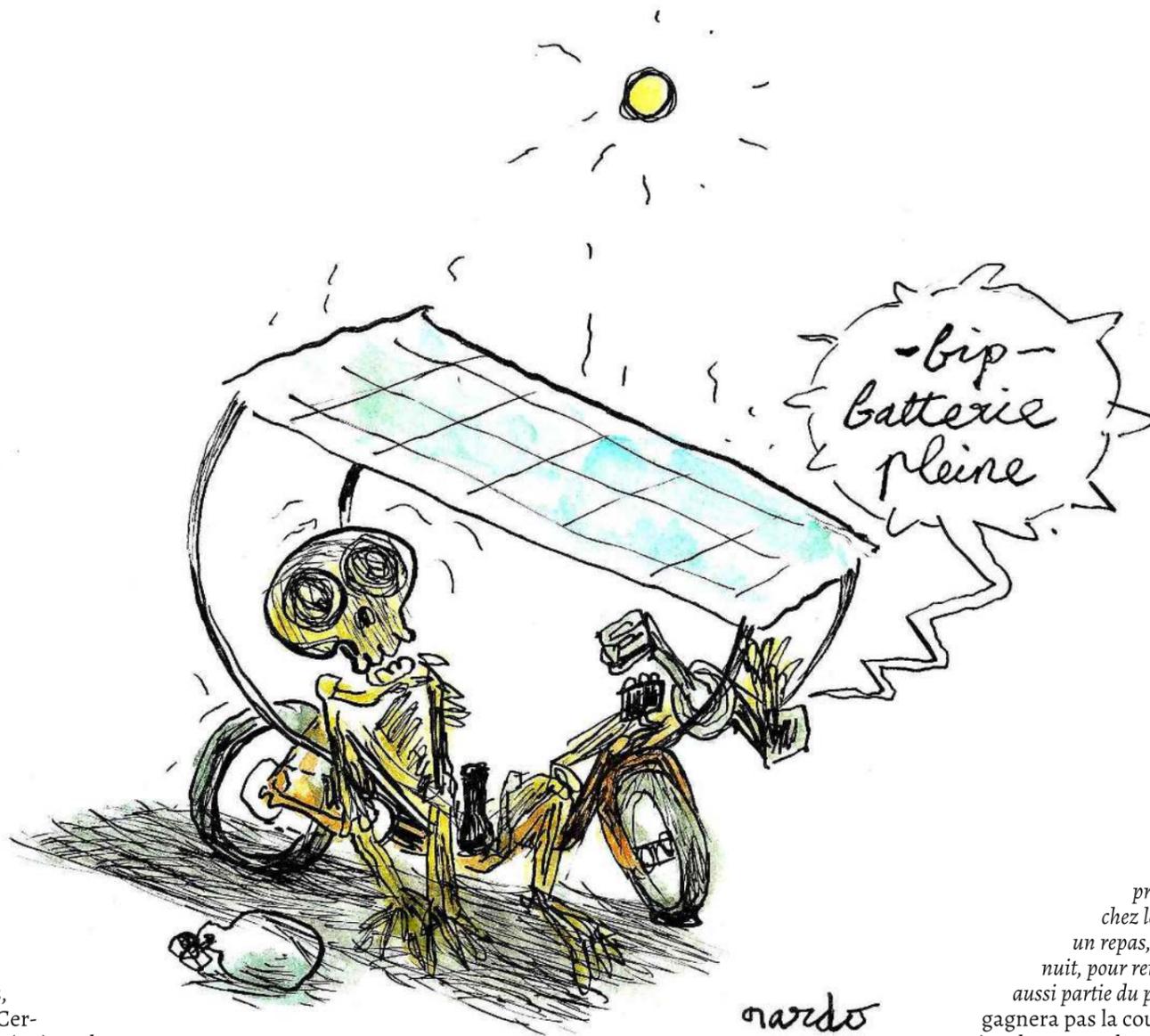
Une action illégitime

Autre exemple, José Crépy intervient au sein de la commission transport de Chambéry métropole, aux côtés de Josiane Beaud, afin d'y présenter les enjeux portant sur les principes du réseau de transport en commun de septembre 2016. Enfin, il continuait au début de l'été de signer ses courriels de la mention « *Directeur - Projet Transports, Déplacements, Mobilités et Urbanisme* »... et de se présenter ainsi, en ce début du mois d'octobre, sur sa page Linked In (un réseau social professionnel en ligne).

Cela ne fait aucun doute : José Crépy est recruté par la Ville de Chambéry mais travaille sur des missions de l'Agglomération. Pourtant, Chambéry métropole, via son service transport, dispose en interne des qualifications techniques pour mener à bien la réalisation de ce projet. À moins que ce recrutement constitue une stratégie de Josiane Beaud pour court-circuiter les services techniques de Chambéry métropole, qu'elle juge de mèche avec l'ancienne municipalité. Une chose est sûre : créer des emplois inutiles qui coûtent très cher à la collectivité ne fait pas peur à Michel Dantin et Xavier Dullin. Est-ce là l'expression d'une gestion nouvelle des ressources humaines ?

AU COURS DU SUN TRIP, C'EST LE RÈGNE DU CONSENSUS ET DE LA FASCINATION. PENDANT QUE LES ÉCOLOS ADULENT LES MÉRITES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE, LES POLITIQUES ENCENSENT LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE. PENDANT QUE LES PARTICIPANTS PRÉPARENT LEUR VOYAGE, LES ENTREPRISES S'ACHÈTENT UNE CONSCIENCE À TRAVERS DES OPÉRATIONS DE SPONSORING. LA RECETTE MARCHE BIEN : TOUT LE MONDE EST CONTENT. ENFIN PRESQUE.

DES VÉLOS ÉBLOUISSANTS



Le 30 mai 2015, à la mairie de Chambéry. Difficile de ne pas voir la trentaine de participants au Sun Trip, reconnaissables à leurs fières montures, réunis là avant le top départ. Certains d'entre eux sont occupés à répondre aux sollicitations des journalistes et de quelques curieux tandis que d'autres peaufinent leur équipement. On est un peu déçu, la grande épopée ne suscite pas l'engouement qu'on attendait. Et pourtant, pour sa deuxième édition, le Sun Trip nous emmène de Milan, en Italie, jusqu'à Antalya, dans le sud de la Turquie. Y'a pire... c'est sûr, ce n'est pas le soleil qui manquera sur la route ! D'ordinaire un calvaire pour le cyclo-randonneur, c'est au contraire une aubaine pour ces cyclistes d'avant-garde, qui ont la chance de pédaler avec et non sous le soleil. Leurs vélos ont en effet la particularité d'être électro-solaires, c'est-à-dire qu'ils disposent d'une assistance électrique alimentée par notre chère étoile.

La puissance du soleil

À quoi donc ressemble le vélo électro-solaire d'un aventurier du Sun Trip ? Et bien somme toute cela rappelle... un vélo de randonnée, avec son lot indispensable de sacoches, et parfois une remorque. Comme nous le confirme Ivan, un des participants, venu là pour le voyage et l'aventure, le périple s'effectue en totale autonomie : sac de couchage, réchaud, tente, etc., l'équipement minimal du cycliste voyageur, prêt à toutes les surprises, bonnes comme mauvaises. Et pas d'assistance qui vole au secours des plus malchanceux : « Chacun doit se débrouiller par ses propres

moyens. Moi, j'ai prévu de prendre le temps, de m'arrêter chez les habitants, pour partager un repas, pourquoi pas passer une nuit, pour rencontrer des gens. Cela fait aussi partie du plaisir ! » C'est sûr, Ivan ne gagnera pas la course. Et il s'en moque. Il a prévu de mettre deux ou trois mois alors que le premier devrait arriver en une trentaine de jours. « D'ailleurs, confie t-il, on sait déjà qui va gagner. »

On disait donc un vélo, mais un vélo quelque peu difforme, que prolongent plusieurs panneaux solaires, installés au-dessus formant un toit, à l'avant tel un plateau repas, à l'arrière sur la porte-bagages, ou bien carrément embarqués sur une remorque. Ils alimentent un système d'assistance électrique (batterie, moteur, etc.), qui vient soutenir l'effort physique. « L'ensemble vélo + remorque + assistance électrique fait environ 70 kg », explique Laura, dont l'imposant trike en aluminium supporte pas moins de 300 W de panneaux photovoltaïques. 70 kg, quand même, ce n'est pas rien. Cela dépasse quelque peu la quinzaine de kilos

de notre bicyclette traditionnelle : un intermédiaire, donc, entre un vélo et un scooter 125 cm³.

On s'imagine alors pédalant sous un soleil de plomb, tirant une remorque de 55 kg. De grosses gouttes imaginaires s'empresstent de couler le long de nos joues rougissantes. On s'inquiète :

- À quelle vitesse roule-t-on avec cet équipement ?

- Sur du plat, répond Laura, on est sur du 24-25 km/h, sans vider à 100 % les batteries ; en descente, on atteint du 60-70 km/h ; et en montée, on est en dessous de 10 km/h, autour de 6 km/h avec l'assistance électrique.

- Mais alors, on ne roule pas plus vite qu'avec un vélo en cyclo-randonnée ?

- Non, en effet !

Diable ! À quoi sert donc une assistance électrique si ce n'est pas pour aller plus vite ? Porter un équipement électro-solaire qui produit l'énergie nécessaire pour porter l'équipement électro-solaire qui produit l'énergie nécessaire pour... La logique est implacable. Heureusement, Serge est là pour nous rassurer. Il s'approche, tout sourire et flyer à la main. Il a participé à la première édition en 2013 et cette fois, il va seulement accompagner la troupe sur le premier week-end, à la seule force des mollets. « L'avantage, nous apprend-t-il, c'est que si tu as déjà l'habitude de rouler, tu peux atteindre la même vitesse en forçant moins. Toute l'énergie que tu mets te procure une sensation d'aide constante, qui permet à l'organisme de faire tourner les jambes sans jamais être dans le dur et sans avoir de déchets musculaires, d'acides lactiques. Par exemple, moi je faisais 200 km par jour de moyenne les doigts dans le nez, quasiment sans effort. » Voilà une réponse de sportif, de gagnant.

Reflets dans les vitrines

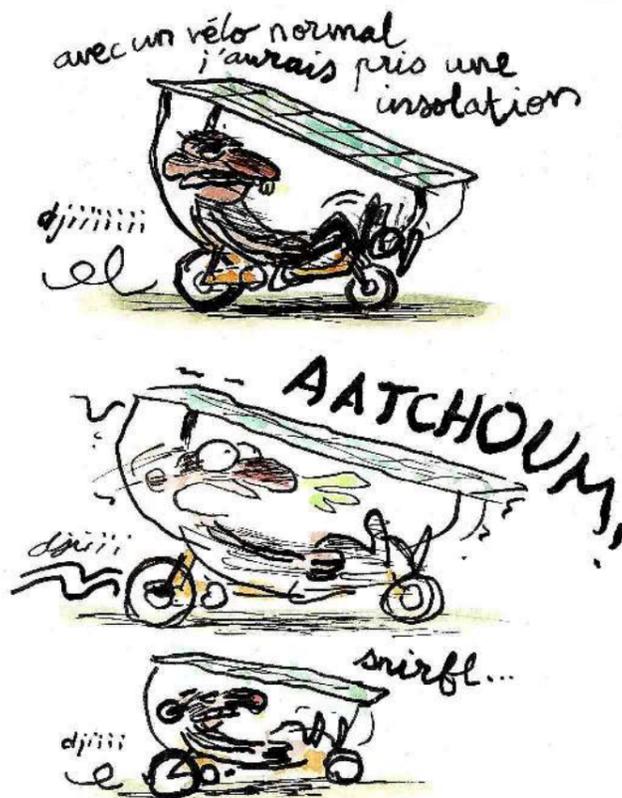
Un air de musique traditionnelle turque vient alors colorer le « village bivouac ». Près de nous, insensible aux petites douceurs folkloriques de l'arrivée en terres anatoliennes, un visiteur curieux se penche plus sérieusement sur le côté technique de la machine électro-solaire de Marc : sa conception, sa puissance, la manière dont est transformée l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, ainsi que la façon dont l'ordinateur gère les transferts de flux. Malgré le vocabulaire technique incompréhensible pour le néophyte, on comprend vite qu'une bonne dose d'informatique est embarquée à bord de ces vélos électro-solaires. Marc transporte-t-il un électro-informaticien dans ses sacoches en cas de coup dur ?

À nouveau, on sent perler quelques gouttes de sueur sur nos joues. On ne doute pas de la solidité et de la fiabilité du matériel de Marc, mais comment ne pas penser à tous les accidents bêtes qui ne manquent de survenir lorsqu'on se déplace à bicyclette ? Une béquille qui flanche, un automobiliste distrait ou peu précautionneux, un freinage d'urgence sur une plaque de gravier... Que faire si un panneau lâche, si le software plante ? Gageons qu'une clé de 15, une rustine et un peu de colle ne feront pas l'affaire.

Quant à racheter du matériel sur la route, malgré le peu d'encombrement d'une carte Visa, il ne faut pas trop y penser : « Chaque panneau m'a coûté 450 €, explique Marc, sachant que j'en ai neuf. En budget complet, j'en ai pour 8 000 à 10 000 € ». Un petit investissement tout de même, pour lequel trouver des sponsors aura été quasiment obligatoire. D'ailleurs, le mode d'emploi destiné aux participants invite ceux-ci à « élaborer un plan de financement [et] faire des démarches de recherche de sponsors privés ». À chacun, donc, de se débrouiller dans ses opérations de séduction.

« À côté par exemple, nous apprend Ivan, il est sponsorisé par Solex qui lui a fait le vélo, donc avec un moteur pédalier et un système propre à la marque ». Quant aux autres sponsors, rassurez-vous, ce ne sont que de petites entreprises humanistes comme Alstom, Groupama, UPSA (la firme pharmaceutique), Décathlon, le Crédit

Agricole ou encore l'Armée de Terre. Bref, comme le dit Laura avec le sourire, « la chasse aux sponsors pour financer son périple, c'est aussi sympa comme aventure ! ».



La face cachée du soleil

La matinée se clôture par l'inauguration du Sun Trip 2015, qui laisse entendre les grandes voix du territoire chambérien. Xavier Dullin, le président de Chambéry métropole, est fier que sa ville soit au cœur de l'affaire : « [En] mobilité douce, invoque-t-il, on peut aussi être citoyen du monde et voyager en portant les couleurs d'un savoir-faire et d'une technologie dont l'initiative a été française ». Ambassadeurs et ambassadrices de notre beau pays, prêts, feu, partez !

C'est là un point de vue que les participants rencontrés n'avaient pas soulevé : la promotion active des technologies françaises. Voici donc le voyage à vélo engagé dans la lutte acharnée que se livrent tous les territoires du monde pour se montrer plus attractifs et innovants les uns que les autres. C'est bien dans l'air du temps : créer de grands pôles technologiques, renforcer les liens entre recherche universitaire et industrie, innover, innover et innover encore. La concurrence est à tous les

« On a besoin à plus d'un titre de capitaliser sur les technologies éco-responsables, éco-remarquables, qui créent de véritables mouvements de société. »

niveaux : la France et l'Europe bataillent au niveau mondial, les grandes écoles et universités françaises fusionnent pour élargir leur pôle d'attractivité, les différentes agglomérations se chamaillent pour asseoir leur place en région.

Ici, sur notre territoire, cette dynamique porte un nom : le Pôle métropolitain du Sillon Alpin. Depuis une dizaine d'années, les élus de tout bord politique ainsi que les acteurs économiques s'activent à construire une ville unique de 200 km de long, qui irait de Genève à Valence, en englobant Annecy, Chambéry et Grenoble. Et à Chambéry, le pôle de compétence technologique, c'est bien sûr l'énergie solaire, comme le rappelle Xavier Dullin : « Vous expérimentez aujourd'hui ce que sera peut-être les vélos du futur. On a besoin à plus d'un titre de capitaliser sur les technologies éco-responsables, éco-remarquables, qui créent de véritables mouvements de société. Notre ville et notre agglomération ont, en la matière, un véritable positionnement à jouer. »

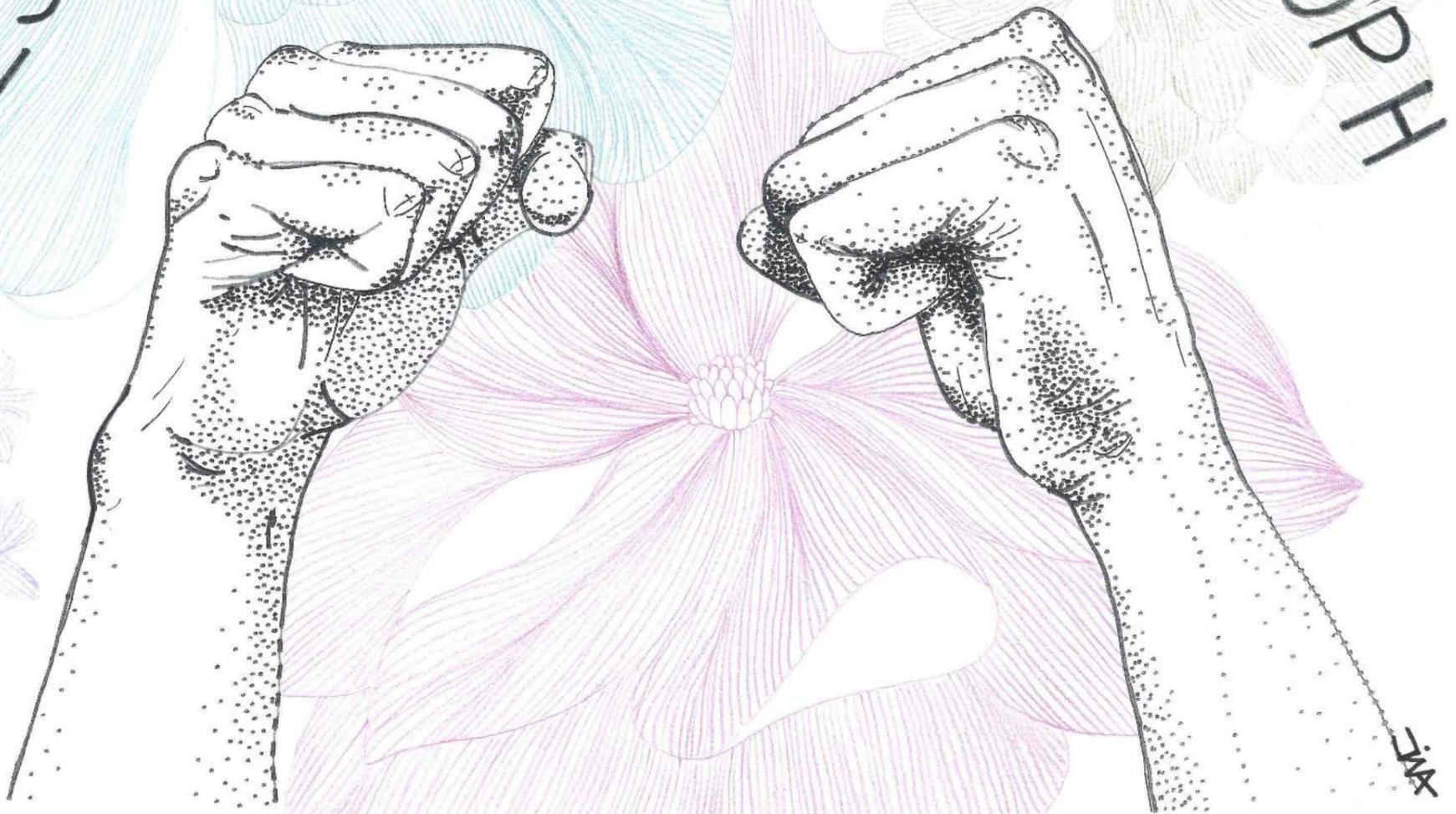
Alors cet emballement autour du Sun Trip, cela ressemble quand même beaucoup à une opération de communication visant à promouvoir l'attractivité économique du territoire chambérien, et plus largement le développement du projet de méga-technopole compétitive à l'échelle mondiale, vous ne trouvez pas ? Désormais, on comprend mieux pourquoi ce Dakar des temps modernes et ses embarcations électro-solaires bénéficient du large soutien des technocrates locaux. Quant à nous, pas de plan de financement et autres technologies éco-responsables : on continuera à pédaler à la force de nos mollets pour distribuer chaque trimestre Polenta! dans la cluse chambérienne.

« Il y a une longue histoire entre le Sun Trip, Florian Bailly et Chambéry »

The Sun Trip est organisé par Florian Bailly et l'entreprise FB COM qu'il a créée en mai 2013. Mais aussi par l'association Aventure à énergie renouvelable qu'il a créée quatre ans plus tôt et qui s'est vue doter cette année d'une subvention exceptionnelle de la ville de Chambéry de 1 000 €, alors que, dans le même temps, les subventions aux autres associations baissaient en moyenne de 19,6 %. Un coup de pouce financier qui n'a sans doute rien à voir avec le fait que l'entreprise FB COM abrite aussi en son sein l'agence de communication @SansDétoir, dont Florian Bailly est également le responsable, et qui a la particularité de travailler régulièrement pour le compte de Chambéry métropole et de la ville de Chambéry... toutes deux dirigées, depuis le printemps 2014, par l'UMP, courant politique pour lequel il a aussi

été candidat (malheureux) lors des élections cantonales de 2011 à Albertville. À ce moment là, il travaillait encore pour le Conseil général de Savoie, lui aussi dirigé par l'UMP, qu'il avait rejoint après la fin de ces études de droit à l'université de Savoie. Étudiant, il a été pendant plusieurs années l'un des responsables locaux du syndicat Uni - La droite universitaire, notamment lors du mouvement contre le Contrat première embauche (CPE) en 2006 pendant lequel il n'était pas le dernier à affronter les « gauchistes et les hippies ». Xavier Dullin n'a donc pas tort quand il affirme publiquement qu'« il y a une longue histoire entre le Sun Trip, Florian Bailly et Chambéry ». Le président de Chambéry métropole a juste oublié d'ajouter « ... et la droite ! ». Sans doute la mémoire qui flanche, un peu.

LES PÊCHEURS DE SAINT-BALDOPH



C'était une ferme,
une belle ferme avec une belle
charpente, il en traîne qui
semblent abandonnées, le même
regard vide, droites et transpa-
rentes à l'histoire, aux histoires
des unes et des autres.

Elles restent debout malgré le vent
et les pluies, malgré la neige qui
creuse les toits.

Les murs s'affaissent, elles se tassent,
se creusent, comme l'être humain se tasse
et se creuse.

Des trous se font dans les têtes et les os, la paille, ces
herbes que nous suçons, s'effritent et se glissent dans
les articulations, recouvrent les peaux, herbes et terres
se collent, se détachent.

Ballets infimes entre morceaux des squelettes.

Un corps de ferme, lieu de labeur et d'amour, dur
labeur et un amour violent. J'imagine que c'était dur,
j'imagine un amour qui ressemblerait à leurs mains,
une famille qui montrerait ses mains et ses dents sous
toutes leurs coutures, plusieurs familles peut-être sous
un même toit, quantité de mains, quantité de dents.
Je ne sais pas comment se dessine une famille alors,
qui peut m'en dire les contours, la posture et les
ramifications, et si les portes, et si les ouvertures
protègent un peu du vent ?

Je m'assois contre son mur, derrière le grillage le voisin
tond la pelouse, et la Chartreuse veille. Les chiens
aboient toujours, et le coq, il suffit d'oublier les
moteurs de la route.

Peut-on penser lieu de plus de vies, structure plus
corporelle en laquelle se reposer, méditer, penser,
prier, danser, écouter les harmonies et l'odeur du foin
et les bonnes fatigues ?

« Le monde est sacré ! L'âme est sacrée !
La peau est sacrée ! Le nez est sacré ! La langue
et la queue et la main et le trou du cul sacrés ! »

Allen Ginsberg
Footnote to Howl, 1955

Mais non, à cette vieille ferme on a arraché le culte, on
a fait pire que la raser, on y a installé un dieu qui est
pire que rien, pire que le vide, qui n'est pas même une
béquille, plutôt un croc-en-jambe, un boulet ou une
enclume sur la tête, qui n'a rien d'une étoile de berger.
Un dieu à qui j'arrache avec plaisir la majuscule - et
j'écrirais un pieu pour le descendre encore, pire que
franco dont ils se réclament pourtant, pire que louis
XVI qu'ils se vantent de prier, un dieu de la pire espèce,
alors qu'il en est tant des adorables.

La fraternité sacerdotale saint pie X s'est installée là,
elle a pris la ferme avec ses odeurs de métal mort. Ah
certains savent donner au bois, à tout, aux plus vieux
bois, ce goût de fourchette rouillée plantée dans le
palais, qui maintient la bouche ouverte et empêche de
crier.

La fraternité sacerdotale saint pie X est une famille de
fous, née en 1970 d'un père et seulement d'un père,
- marcel lefebvre, ex-archevêque des colonies, père
mort dans un camp nazi, père spirituel admirateur de
l'action française -,
détachée de l'Église qui n'en veut pas, détachée des
papes vendus aux mœurs modernes.
Elle prône une éducation simple et droite : le salut par
le latin et les livres de grammaire nazie.

À Saint-Baldoph, la fraternité s'est installée dans
une ferme qui ne s'y attendait pas, et sur la vieille
charpente gonflée, le 20 décembre 2014 après Jésus
Christ, comme un clou de plus dans ses veines, elle y a
planté sa croix insupportable, la même qu'elle plante
dans le dos des fidèles pour qu'ils la traînent sans
rechigner. Les murs ont été remplis de blanc, ce blanc
qui pèse sur les femmes, dans leurs corps, qui retient
tous les liquides en leur intérieur, ce blanc qui habille
la peau des enfants, qui n'a pas même la saveur d'un
balai dans le cul, ce blanc qui séduit les hommes et les
fait avancer fiers.

Ah les gouines et les pédés de Saint-Baldoph doivent
être foutrement contentEs,
Illes doivent être foutrement contentEs de leurs
nouveaux voisins, leurs vieux potes de civitas et des
jeunesses nationalistes, ceux-là qui leur crachent
dessus en manifestant pour tous,
illes doivent être foutrement contentEs de voir les
anges du Siel voler si bas dans les rues,
- le Siel, un sacrement bon parti, souverainiste, raciste,
fasciste, homophobe disponible en Savoie depuis le 12
décembre 2014.

Mes chères amiEs, mes Frères, mes Sœurs, de cette
chapelle je vous conseille les toilettes à l'entrée à droite,
allez les décorer de vos Amours furieuses pendant
qu'ils chantent le dimanche matin. Leurs chants sont
beaux entre les hauts murs blancs, leurs chants sont
beaux comme le canon d'un fusil brille parce qu'il a été
frotté, frotté, frotté encore,
Branlez-vous à hauteur de leurs chants !
Branlez-vous en mémoire de Jeanne d'Arc
et des morts de l'Organisation Armée Secrète !
Embrassez, léchez vos lèvres en latin, déclinez vos
langues des plus éclatantes façons !
Que ces murs enfin retrouvent leur sacré !